



# PASTOSCOPIE

UN PANORAMA DU PASTORALISME  
EN RÉGION OCCITANIE



  
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

En partenariat avec :

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
STATISTIQUE  
PUBLIQUE

AVRIL 2022





Le Pastoralisme en Occitanie est d'une diversité remarquable, collectif sur les sommets pyrénéens, plus individuel sur les pentes du Massif central ou dans les garrigues de la Méditerranée.

Mais partout, des femmes et des hommes, produisent des aliments de grande qualité gustative et environnementale, façonnent des paysages sublimes, génèrent une biodiversité remarquable et font de l'Occitanie une région belle et attractive.

Nous sommes fiers et attachés à ces pratiques pastorales qui maintiennent une culture faite de traditions, de chants, de contes, une culture éminemment moderne et des pratiques tellement en phase avec les attentes de la société et du consommateur.

### Philippe LACUBE

Président du Comité d'Orientation Régional Pastoralisme de la chambre régionale d'agriculture Occitanie

## De quoi parlons-nous?

Pour l'Association Française de Pastoralisme, « **le pastoralisme** regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux ».

En Occitanie, les systèmes d'élevages relevant de cette définition recouvrent une gamme variée de pratiques et de modes de production. À l'instar d'un territoire vaste et contrasté, le pastoralisme occitan se décline sous différentes formes en fonction des contextes locaux.

Que représente cette activité pastorale dans le paysage régional, combien d'exploitations sont concernées, quelles surfaces valorisées, quelles filières ? Quel poids dans l'économie agricole régionale et quel soutien apporte la Politique Agricole Commune ? Quels sont les différents types de pastoralisme et quelles en sont les caractéristiques ?

Pour apporter un éclairage à ces questions, dans un contexte où les défis et les enjeux sont toujours plus nombreux (nouvelle PAC, changement climatique, demande sociétale et transition agroécologique, prédation...), un travail d'enquêtes auprès des acteurs régionaux et d'analyses de bases de données fournies par la DRAAF Occitanie a été mené en 2020 et 2021. Les résultats sont présentés dans ce document de synthèse.

### Sommaire

Chiffres clés	3
Typologie et localisation des exploitations d'élevage herbivore en Occitanie	4
Les surfaces fourragères et pastorales en région Occitanie	6
Cheptels et orientations des élevages pastoraux	8
Des productions diversifiées au sein des filières occitanes	9
La main-d'oeuvre des élevages pastoraux	9
Pastoralisme et patrimoines paysager, culturel, environnemental	10
Le pastoralisme collectif en Occitanie	12
Élevages pastoraux et PAC	14
Diversité des territoires pastoraux occitans	16
Les pastoralismes occitans : Zoom sur le pourtour méditerranéen	20
Zoom sur la montagne et les contreforts pyrénéens	22
Zoom sur les Causses, montagnes et hauts plateaux du Massif central	24
Méthode, définitions et typologie	26





## Chiffres clés Pastoralisme en Occitanie

- **929 500 ha** de surfaces pastorales (déclaration PAC 2018)
- Près de **4 800 élevages pastoraux** : 1 élevage d'herbivores sur 4 en Occitanie
  - 3 000 sédentaires, quasi exclusivement sur des surfaces individuelles
  - 1 300 uniquement transhumants, non pastoraux sur leurs sièges d'exploitation
  - 500 à la fois transhumants et pastoraux sur leurs surfaces individuelles
- **6 180 éleveurs + environ 380 aidants familiaux + environ 610 ETP salariés** sur les élevages pastoraux + environ **250 bergers en estive**
- **987 500 ha** valorisés par les élevages pastoraux soit **45% de la SAU** des élevages d'herbivores
- **500 collectifs pastoraux recensés** :
  - Différentes formes juridiques et vocations : groupement pastoraux, associations d'éleveurs, associations foncières pastorales, commissions syndicales, etc.
  - 400 000 ha valorisés par les gestionnaires collectifs
- Près de **253 000 UGB** détenues par les éleveurs pastoraux, soit **21 % des UGB régionales**.

### Quelques définitions

**Élevage pastoral** : un élevage est dit pastoral lorsqu'une part significative des surfaces valorisées par son troupeau est constituée de surfaces pastorales (cf définition ci-dessous). Voir page 26 les critères définis pour identifier ces élevages sur la base d'indicateurs de surfaces individuelles et de nombre d'UGB qui transhument.

**Surface pastorale** : une surface est dite pastorale dès lors qu'elle offre une ressource fourragère spontanée, non cultivé, généralement de par ses caractéristiques topopédologiques (forte pente, sol superficiel). On distingue généralement trois types de surfaces pastorales : **les pelouses** où l'herbe est la principale ressource disponible, **les landes** qui comportent des proportions variables d'arbustes souvent consommables en plus de l'herbe, **les bois** où les arbres dominent, abritent parfois l'herbe et peuvent apporter une ressource complémentaire.

Département	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82	Occitanie
<b>Surfaces pastorales (milliers d'ha)</b>	145,6	56,7	62,9	53,3	23,6	1,8	68,9	68,4	194,7	130,9	114,4	3,2	5,0	929,5
<b>Nb. d'élevages</b>	1 313	597	6 021	387	1 373	1 370	330	1 918	1 937	1 972	318	2 087	843	20 466
<b>dont élevages pastoraux (%)</b>	488 (37%)	363 (61%)	226 (4%)	239 (62%)	138 (10%)	11 (1%)	243 (74%)	380 (20%)	1 523 (79%)	853 (43%)	283 (89%)	8 (0%)	12 (1%)	4 767 (23%)
<i>Transhumants purs</i>	44 %	8 %	2 %	-	88 %	91 %	-	-	-	99 %	10 %	-	-	27 %
<i>Pastoraux et transhumants</i>	31 %	21 %	-	15 %	9 %	-	5 %	-	2 %	-	52 %	-	-	10 %
<i>Pastoraux sédentaires</i>	26 %	71 %	98 %	84 %	3 %	-	94 %	100 %	98 %	-	38 %	75 %	92 %	64 %
<b>SAU indiv. des élevages pastoraux (milliers d'ha)</b>	45,2	55,1	51,0	53,5	6,7	0,5	75,8	68,5	240,4	25,2	50,2	0,8	1,8	674,7
<i>% de la SAU des élevages</i>	39 %	70 %	10 %	86 %	6 %	-	91 %	37 %	86 %	32 %	97 %	-	3 %	36 %
<b>Cheptel des élevages pastoraux (milliers d'UGB)</b>	25,5	14,2	14,6	12,3	6,2	0,5	12,9	21,8	95,2	35,2	13,2	0,3	0,8	252,7
<i>% du cheptel des élevages</i>	37 %	56 %	3 %	68 %	9 %	-	77 %	20 %	79 %	43 %	94 %	-	2 %	21 %





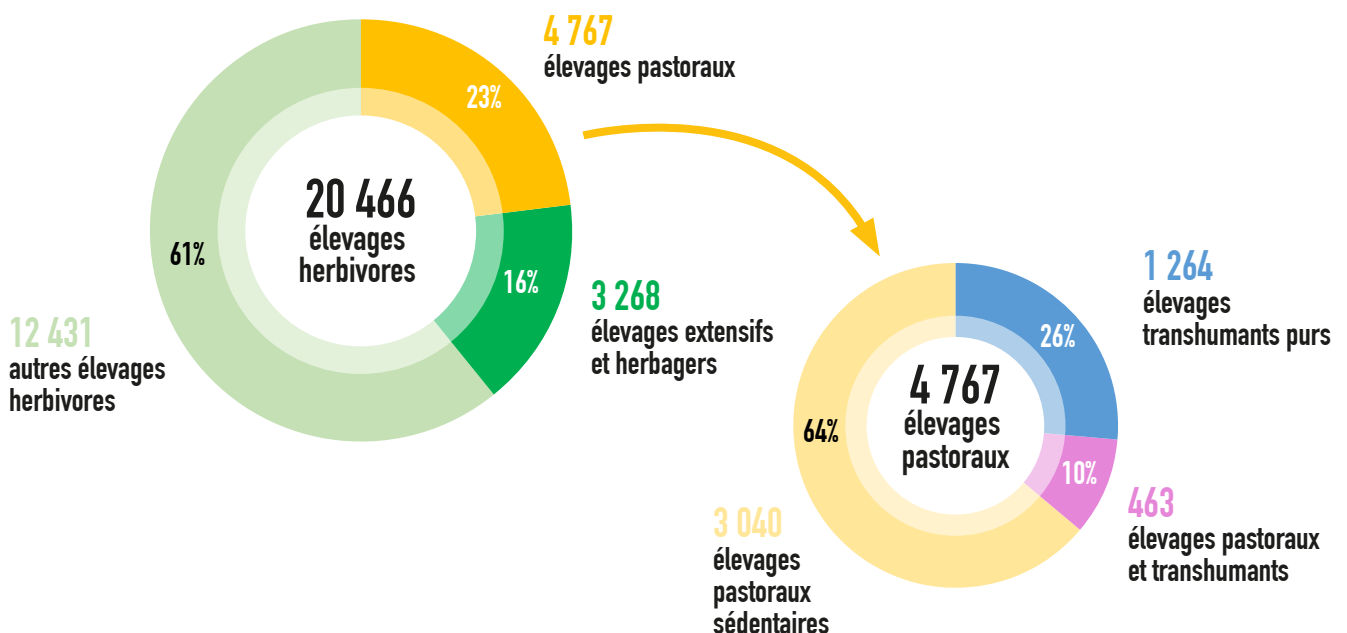
## Typologie et localisation des exploitations d'élevage herbivore en Occitanie

Trois catégories d'élevages peuvent être différenciées en fonction des surfaces qu'ils valorisent (voir p.26 le détail des critères) : les pastoraux, les extensifs et herbagers et les autres élevages herbivores. Parmi les élevages pastoraux, certains n'utilisent significativement des surfaces pastorales que sur des estives collectives : ce sont les **transhumants purs**. D'autres ne transhument pas mais s'appuient sur une forte proportion de surfaces pastorales individuelles pour alimenter leurs troupeaux : ce sont les **sédentaires**. Enfin une troisième catégorie d'élevages pastoraux combine une part importante de parcours et une transhumance : ce sont les **pastoraux et transhumants**.

*Un élevage d'herbivore sur quatre est pastoral en Occitanie.*

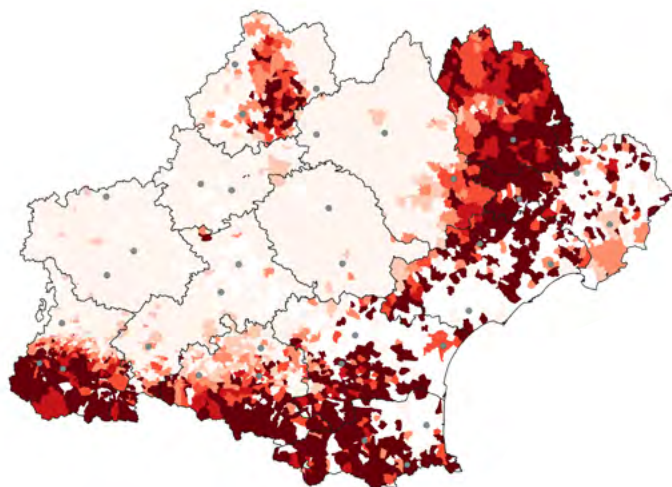
*Ces élevages pastoraux se situent majoritairement dans l'arc méditerranéen, les Pyrénées ou les Causses et hauts plateaux du Massif central.*

### NOMBRE DES ÉLEVAGES HERBIVORES ET PASTORAUX



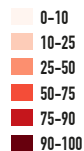
# Où sont les élevages d'herbivores ?

## PART D'ÉLEVAGES PASTORAUX PAR COMMUNE



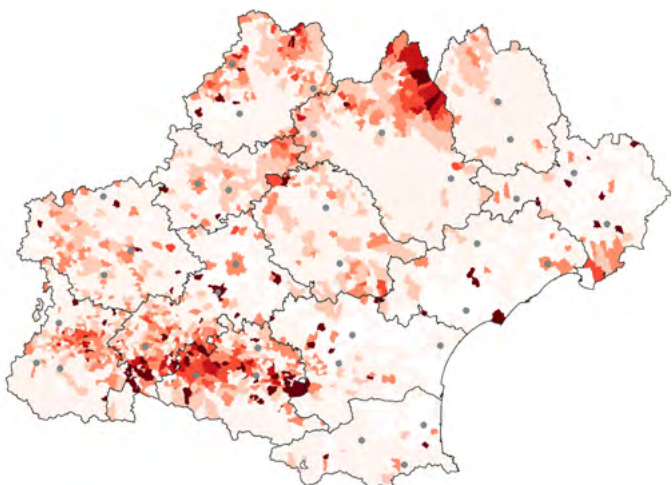
□ Départements  
● Chefs lieux

Part du type d'élevage concerné /  
total des élevages herbivores (en %)



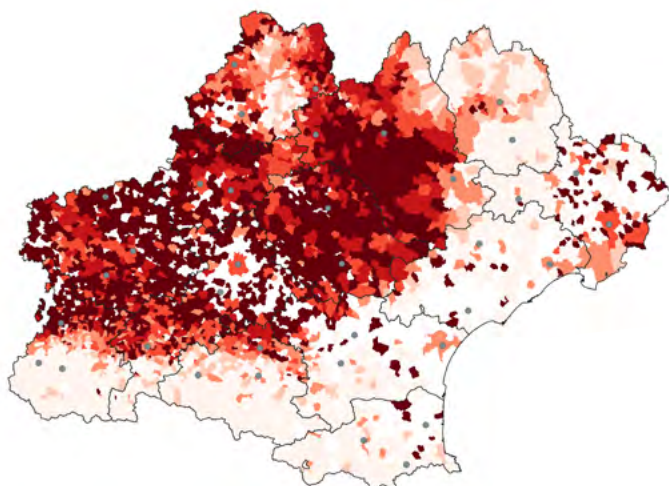
Les **plus fortes densités d'élevages pastoraux** toutes catégories confondues sont observées le long d'un arc qui occupe l'est et le sud de l'Occitanie. Depuis le plateau de la Margeride, en Lozère, il se poursuit vers le sud en passant par les Grands Causses et le massif Cévenol jusqu'au pourtour méditerranéen et se prolonge finalement sur la totalité du massif des Pyrénées. S'ajoutent à cette vaste zone, les Causses du Lot et du Quercy au nord-ouest de l'Occitanie.

## PART DES ÉLEVAGES EXTENSIFS ET HERBAGERS PAR COMMUNE



Les élevages **extensifs et herbagers** se concentrent plus particulièrement en piémont pyrénéen et dans la partie nord de la région, sur les versants et le plateau de l'Aubrac ou le Ségala lotois. Ces systèmes sont également présents, mais disséminés, sur différentes zones en Occitanie, comme la petite Camargue, le haut Languedoc ou les coteaux du Gers.

## PART DES AUTRES TYPES ÉLEVAGES PAR COMMUNE



Les **autres types d'élevages herbivores sont majoritaires en Occitanie**. Ils sont plus largement présents au centre et à l'ouest de la région, et notamment les départements de l'Aveyron et du Tarn qui revendiquent de forts effectifs d'élevages.

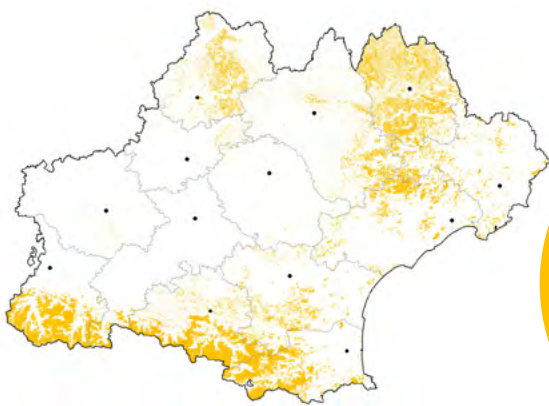
À noter également leur présence dans de nombreuses communes de la plaine du Gard.





# Les surfaces fourragères et pastorales en région Occitanie

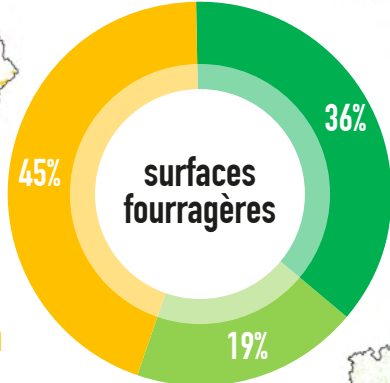
En région Occitanie, les surfaces fourragères et pastorales occupent plus de 2 millions d'hectares



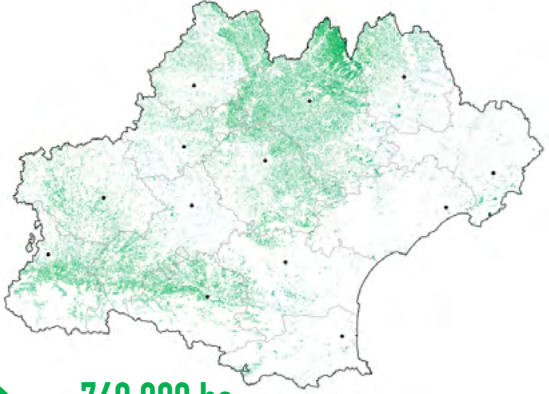
929 500 ha de surfaces pastorales

□ Limites départementales  
● Préfectures

- Surfaces pastorales
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires et cultures fourragères (hors maïs)



395 300 ha de prairies temporaires et cultures fourragères



760 800 ha de prairies permanentes\*



\*Dont prairies en rotation longue (6 ans ou plus)

Source : RPG 2018

## L'Occitanie est la première région pastorale, avec 38 % des surfaces pastorales françaises

81 % des surfaces fourragères en région sont des surfaces toujours en herbe. Les surfaces pastorales - pelouses, landes et bois - représentent 45 % des surfaces fourragères occitanes.

À l'instar des types d'élevages herbivores, la répartition des surfaces fourragères n'est pas homogène en région. On observe la présence d'espaces pastoraux plus importants sur l'ensemble des Pyrénées, le Lot, les hauts plateaux et Causses du Massif central, les Cévennes et le pourtour méditerranéen en général.

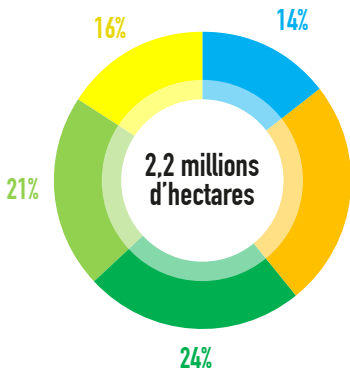
## Les surfaces pastorales représentent 39 % de la SAU des exploitations d'élevages.

En ajoutant les prairies permanentes, qui représentent près d'un quart de la SAU, au total 63 % des surfaces agricoles des élevages herbivores sont toujours en herbe.

## La surface valorisée par les élevages herbivores représente plus de 2,2 millions d'hectares

Cela représente les deux tiers des surfaces valorisées par l'ensemble des exploitations agricoles de la région.

### SURFACES VALORISÉES PAR LES ÉLEVAGES HERBIVORES EN OCCITANIE



- Surfaces pastorales collectives
- Surfaces pastorales individuelles
- Prairies permanentes
- Autres cultures fourragères
- Autres cultures



## La SAU des élevages pastoraux occitans représente près d'un million d'hectares

Les prairies temporaires et autres cultures sont globalement limitées à 10 % de leurs SAU, un chiffre comparable à celui des élevages extensifs herbagers.

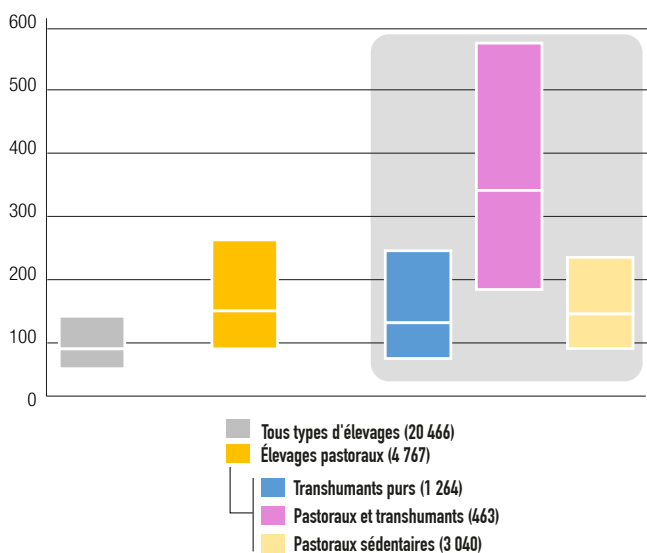
### Surfaces collectives et surfaces individuelles

Les surfaces valorisées au sein de collectifs pastoraux déclarants sont rattachées aux exploitations individuelles concernées au prorata temporis des UGB qui transhument.

**Les surfaces valorisées au sein de collectifs représentent près du tiers de la SAU de la ferme pastorale en région.**

### SAU\* PAR TYPE D'ÉLEVAGE (EN HA)

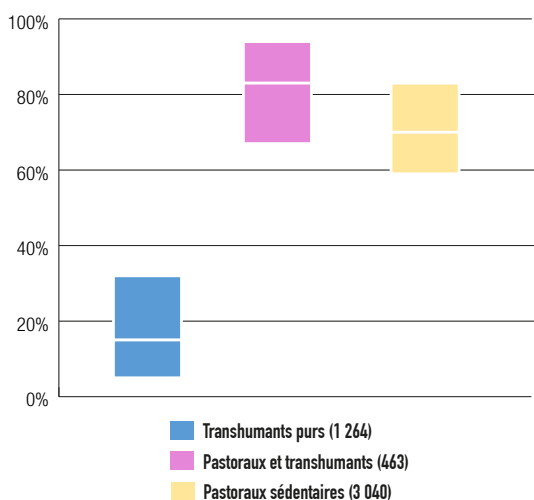
(quartile 1, médiane et quartile 3)



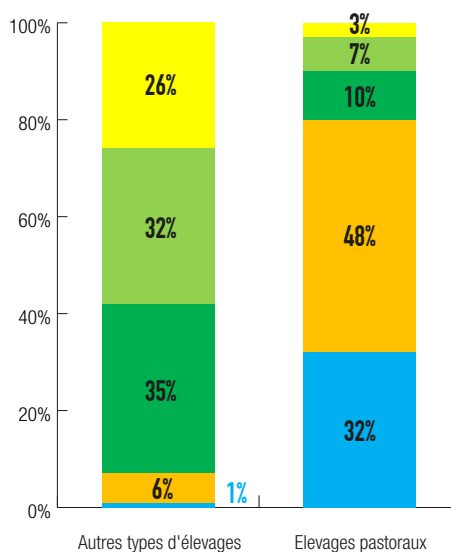
\*surfaces individuelles et collectives rattachées

### PART DE SURFACES PASTORALES DANS LA SAU INDIVIDUELLE

(quartile 1, médiane et quartile 3)



### RÉPARTITION DE LA SAU DES ÉLEVAGES PAR TYPE D'ÉLEVAGE



- Surfaces pastorales collectives
- Surfaces pastorales individuelles
- Prairies permanentes
- Autres cultures fourragères
- Autres cultures

La SAU médiane des élevages en Occitanie est de 75 ha. Elle atteint 135 ha dans le cas des élevages pastoraux - surfaces collectives comprises. La variabilité observée est très forte pour les systèmes pastoraux.

- La SAU médiane des élevages transhumants purs est de 116 ha. Près de 80 % de la SAU de ces systèmes est valorisée à titre collectif et 70 % des transhumants purs n'utilisent des surfaces pastorales qu'au sein d'un collectif pastoral. La part des surfaces pastorales individuelles des élevages transhumants purs est inférieure au tiers de leurs SAU dans les trois quarts des cas.
- Les élevages pastoraux et transhumants valorisent des surfaces nettement plus importantes. La SAU médiane approche les 330 ha avec une forte variabilité. Plus de 90 % de la SAU de ces élevages est constituée de surfaces pastorales valorisées à la fois à titre individuel et au sein de collectifs.
- Les élevages pastoraux sédentaires ont une SAU médiane d'environ 130 ha. En moyenne, 73 % des surfaces de ces élevages sont des parcours.

Sur les graphiques ci-contre, la "boîte" représente la répartition des valeurs pour 50 % des effectifs de la catégorie, situés autour de la valeur médiane. Les quarts supérieur et inférieur ne sont pas représentés.

# Cheptels et orientations des élevages pastoraux

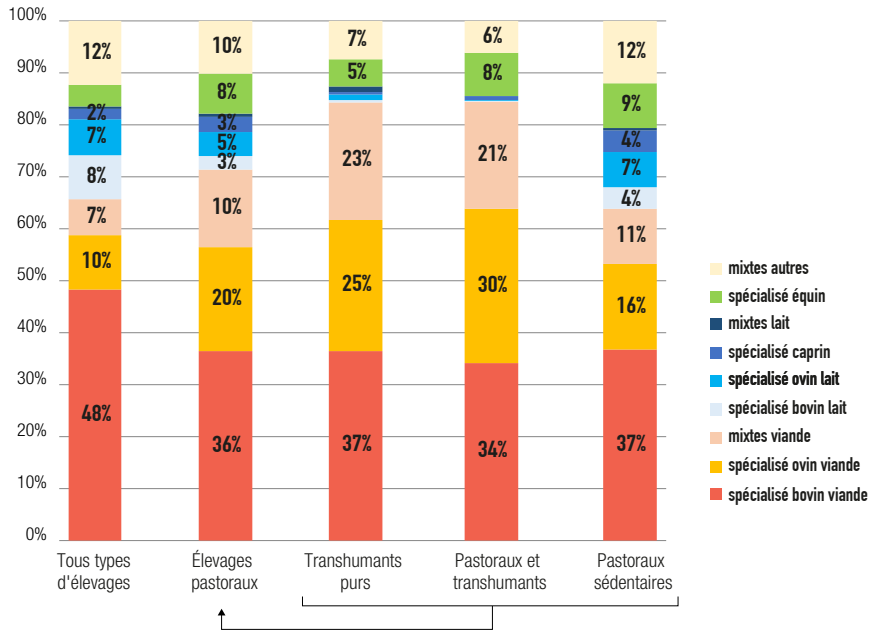
L'élevage herbivore régional est dominé par les exploitations bovin viande et les systèmes spécialisés viande représentent les deux tiers des élevages, les exploitations laitières spécialisées 18 %.

## Les élevages pastoraux occitans sont diversifiés

La part des systèmes allaitants spécialisés reste prépondérante (71 %) mais les élevages ovin viande spécialisés sont deux fois plus représentés au sein des pastoraux que pour l'ensemble de l'élevage régional. Cette proportion s'accroît encore dans le cas des systèmes transhumants. On observe les mêmes différences dans le cas des élevages mixtes viande (ovin/bovin).

Les élevages laitiers spécialisés représentent 11 % des fermes pastorales, principalement sur des systèmes sédentaires en ovins et caprins, ainsi que mixtes bovin lait/viande (compris dans "mixtes autres").

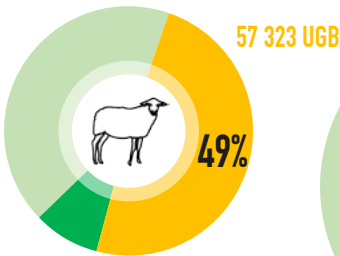
## ORIENTATIONS DES ÉLEVAGES PAR TYPE



## RÉPARTITION DU CHEPTEL RÉGIONAL PAR TYPE D'ÉLEVAGE

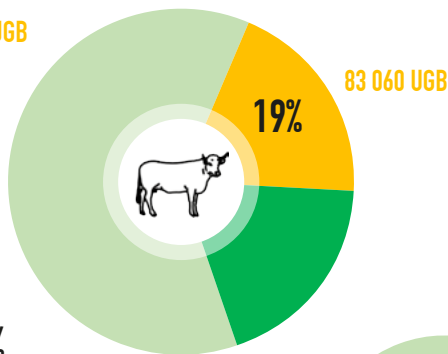
### Brebis allaitantes

779 000 têtes  
117 milliers d'UGB



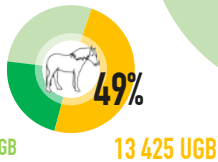
### Vaches allaitantes

513 000 têtes  
436 milliers d'UGB



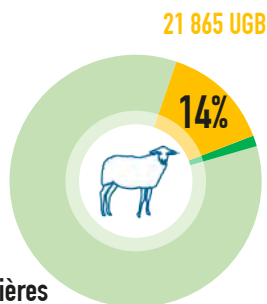
### Équins

27 000 têtes  
27 milliers d'UGB



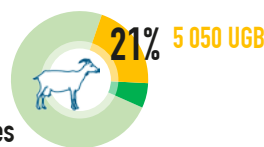
### Brebis laitières

866 000 têtes  
156 milliers d'UGB



### Chèvres

144 000 têtes  
24 milliers d'UGB



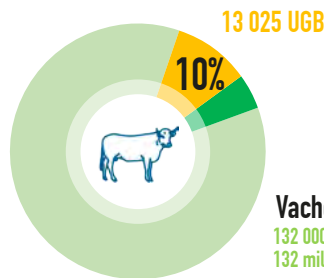
### Le cheptel des 4 800 élevages

pastoraux identifiés en région représente près de 252 700 UGB et compte :

- 382 200 brebis allaitantes
- 121 500 brebis laitières
- 97 700 vaches allaitantes
- 13 000 vaches laitières
- 29 700 chèvres
- 13 400 équidés

### Vaches laitières

132 000 têtes  
132 milliers d'UGB



Le poids du cheptel pastoral est particulièrement significatif dans certaines productions en Occitanie. Ainsi, 49 % des brebis allaitantes des élevages sont détenues au sein de systèmes pastoraux spécialisés ou mixtes, c'est aussi le cas pour les équidés. S'agissant du cheptel laitier, la composante pastorale est plus forte chez les petits ruminants avec 14 % des brebis laitières et 21 % des chèvres détenues par ces élevages.

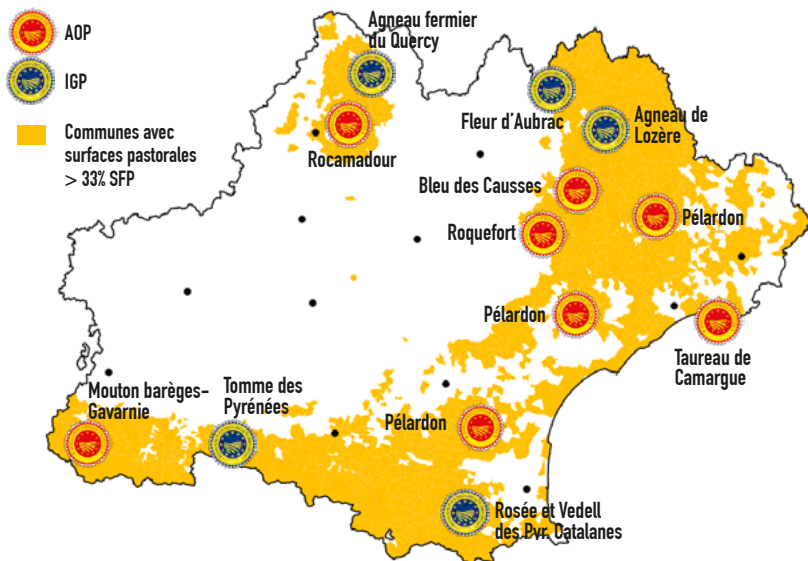
Part du cheptel par les

- Élevages pastoraux
- Élevages extensifs et herbagers
- Autres élevages herbivores



# Des productions diversifiées au sein des filières occitanes

## AOP ET IGP EN ÉLEVAGE SUR LES TERRITOIRES PASTORAUX OCCITANS



Sources : ASP, DRAAF, traitement CRA Occitanie

L'élevage agro-pastoral a une fonction sociale mais aussi économique en maintenant une activité et des emplois dans des régions difficiles. En région Occitanie, il contribue de façon non négligeable à la diversité des productions de l'élevage, principalement allaitantes mais aussi laitières. Il tient une place à la fois au sein de filières longues (élevages naisseurs ovins et bovins, élevage ovins lait AOP Roquefort...) mais contribue aussi à des circuits plus courts. Ce développement repose en partie sur le maintien d'un réseau d'abattoirs et d'ateliers de découpe et de transformation de proximité, gérant parfois des tonnages réduits. Les productions issues de la ferme pastorale régionale participent aussi localement aux filières sous signes officiels de qualité, IGP et AOP.

# La main-d'œuvre des élevages pastoraux

## La main-d'œuvre exploitante et familiale

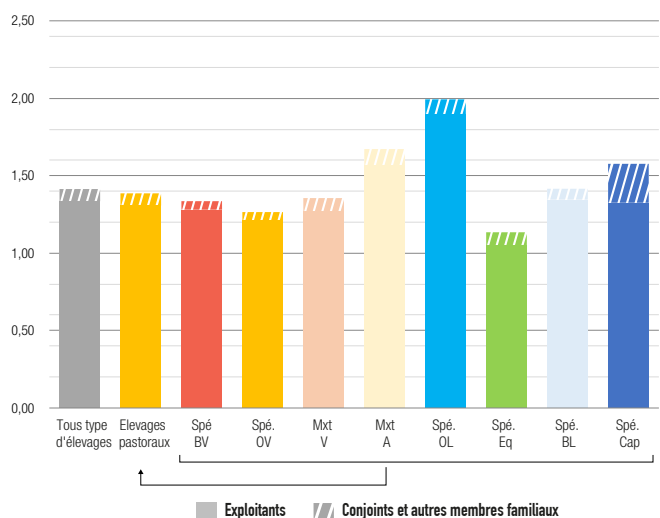
Sur les près de **4 800 élevages pastoraux** en région, on dénombre près de **6 200 exploitants auxquels s'ajoutent 375 membres de la famille** prenant part aux travaux, principalement des conjoints collaborateurs. **La moyenne de 1,39 personnes par exploitation** est comparable à la moyenne globale des élevages (1,41).

Les élevages transhumants purs, avec des cheptels souvent moins importants et majoritairement allaitants, se distinguent par une main-d'œuvre exploitante moyenne significativement plus faible (1,14 exploitant/exploitation) que pour les autres élevages pastoraux. La main-d'œuvre non salariée est significativement plus importante sur les exploitations pastorales laitières, tout particulièrement les ovins laitiers spécialisés et les mixtes bovin lait/viande, compris dans le groupe "mixtes autres".

Les élevages caprins, souvent fromagers et de petites tailles, recourent plus à l'aide familiale. Les bovins laitiers ont une MO non salariée moyenne proche des systèmes allaitants.

## LA MAIN D'ŒUVRE NON SALARIÉE DES EXPLOITATIONS PASTORALES

(données MSA, traitement DRAAF)



## La main-d'œuvre salariée des exploitations pastorales

(données MSA, traitement DRAAF)

**Plus de 700 élevages pastoraux recourent à de la main-d'œuvre salariée** pour l'équivalent de 610 ETP annuel. C'est plus particulièrement le cas des systèmes laitiers, ovins, caprins et mixtes, ou des élevages équins.

Pour plus de la moitié des exploitations concernées, cela concerne moins d'un mi-temps (0,46 ETP annuel médian).

**Les gestionnaires collectifs pastoraux, de leur côté, emploient environ 250 bergers** pour des durées variant de 3 à 5 mois (enquête service pastoralisme CRAO 2020).

Type d'élevages	% des exploitants recourant à de la MO salariée	ETP salarié médian par exploitation
Pastoraux	15 %	0,46
Spécialisé Bovin Viande	12 %	0,48
Spécialisé Ovin Viande	12 %	0,38
Mixtes Viande	9 %	0,69
Spécialisé Ovin Lait	40 %	0,55
Spécialisé Captin	33 %	0,53
Mixtes autres	23%	0,46
Spécialisé Equin	16 %	0,51
Autres types	18 %	0,57



## Pastoralisme et patrimoines paysager, culturel, environnemental

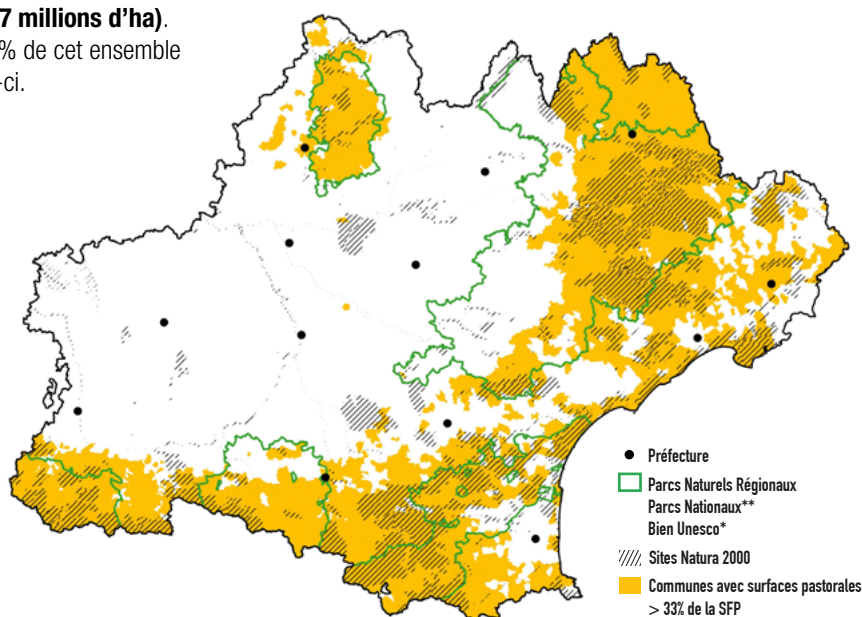
En Occitanie, la valorisation plurimillénaire des espaces par le pastoralisme a marqué les paysages, au point d'être à l'origine de certaines végétations emblématiques. Elles sont reconnues pour leurs richesses et leurs hautes valeurs naturelles et patrimoniales, inféodées au maintien d'une pratique pastorale. De la vitalité et de la pérennité des activités pastorales sur ces territoires, dépend le maintien de milieux ouverts riches de biodiversité, de paysages et de territoires attractifs et dynamiques.

Les territoires confondus des **Parcs Naturels Régionaux** (PNR), des **périmètres UNESCO\*** et des **Parcs Nationaux occitans\*\*** couvrent **31 % de la superficie régionale (2,27 millions d'ha)**. Les surfaces toujours en herbe représentent 36 % de cet ensemble et les surfaces pastorales, plus du quart de celui-ci.

On dénombre sur cette zone :

- **62 %** des surfaces pastorales régionales, soit **576 600 ha**
- **31 %** des surfaces en prairie permanente de la Région, soit **238 600 ha**.

- **2 parcs nationaux**
- **8 parcs naturels régionaux**
- **18,3 % du territoire** classé Natura 2000 (1,35 millions d'ha)
- **Patrimoine mondial UNESCO :**
  - Pyrénées-Mont Perdu, paysage culturel pastoral
  - Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme
  - La transhumance (patrimoine culturel immatériel)



Sources : ©IGN, ASP, Data.gouv, traitement CRA Occitanie

\*Y compris zone tampon \*\*Y compris aires optimales d'adhésion



Vache allaitante dans les Pyrénées



Transhumance ovine en garrigues



Pâturage ovine sur les Grands Causses



Vache allaitante sur la plateau de l'Aubrac



**En région Occitanie, première région pastorale par ses surfaces**, les chiffres illustrent à quel point la gestion et la conservation des espaces naturels à forts enjeux sont liées à la pérennisation des activités agro-pastorales sur ces territoires.

**Sur les seuls sites du réseau Natura 2000 en Occitanie 20 % des surfaces sont pastorales.** Cette proportion atteint **30 % dans le cas des zones doublement classées, aux titres des directives Oiseaux et Habitats.**

*29 % des surfaces pastorales régionales, soit 267 100 ha se situent sur un site Natura 2000.*

*Les parcours et estives occupent près de 46 % des surfaces en zone centrale des parcs nationaux.*



Les pelouses sèches calcaires, un habitat patrimonial

## Le pastoralisme contribue à la prévention des incendies

Depuis une trentaine d'années, forestiers, services de prévention et éleveurs travaillent en partenariat pour l'entretien de coupures de combustibles par le pastoralisme, en complément des autres dispositifs de prévention et de lutte. Ce travail s'est concrétisé par la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales (MAE), avec dans les années 2000 jusqu'à 250 éleveurs engagés sur les départements occitans du pourtour méditerranéen. Le dispositif MAE en région Occitanie ne cible plus l'enjeu incendie de forêt depuis 2015.

La région Occitanie a un taux de boisement de 36 % en forte progression. Les surfaces boisées couvrent 2,7 millions d'hectares et augmentent d'environ 25 000 ha par an depuis 1980, essentiellement dans les départements de l'arc méditerranéen (IFN 2018).

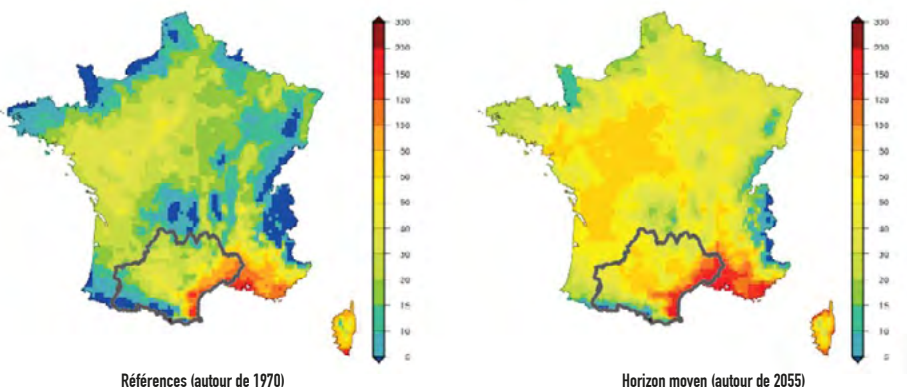


Pâturage ovin sur une coupure de combustible

## NOMBRE DE JOURS AVEC UN INDICE FEU MÉTÉOROLOGIQUE SUPÉRIEUR À 20, IFM-2009

(Modèles Arpege-V4.6 étiré de Météo France)

Scénario intermédiaire (A1B) - MOYENNE ANNUELLE



Le changement climatique augmente la sensibilité des massifs et boisements et le climat occitan se "méditerranéise". L'aléa feux de forêt va concerner de plus en plus de territoires, notamment les bordures sud-ouest du Massif central avec un impact accru des incendies, du fait des sécheresses, du dépérissement forestier et d'une moindre résilience de la végétation.

**Le maintien de milieux ouverts, moins combustibles, et leur gestion par l'activité pastorale est un enjeu d'adaptation des territoires aux effets du changement climatique.**

► L'indice forêt météorologique (IFM) est une estimation localisée du risque d'occurrence d'un feu de forêt calculé, entre autres services, par Météo-France.





## Le pastoralisme collectif en Occitanie

La dimension collective de l'activité pastorale recouvre des réalités assez variées en Occitanie. Elle peut être le fait de regroupements de troupeaux sur un espace mis à disposition d'un groupement d'éleveurs. Elle peut aussi être uniquement liée au foncier, géré en collectif par une association de propriétaires publics et/ou privés (AFP), par une commune ou une commission syndicale sur des espaces communs (communaux, sectionnaux). Ce foncier commun peut être mis à disposition d'éleveurs individuels ou de groupements d'éleveurs. Ces collectifs sont constitués majoritairement pour la période de transhumance estivale en altitude. Mais certains sont mobilisés à d'autres périodes de l'année, voire toute l'année.

### Les collectifs pastoraux en région Occitanie

À l'échelle de la région environ **500 collectifs pastoraux** sont recensés\* par les structures départementales d'accompagnement du pastoralisme.

**Les surfaces concernées avoisinent les 400 000 ha.**

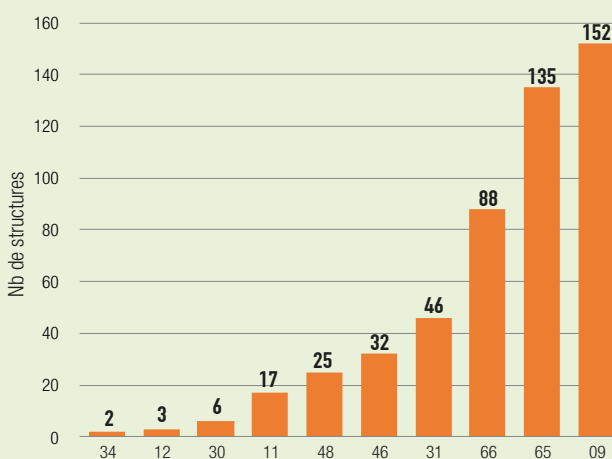
### Les collectifs pastoraux : une grande diversité de statuts et de vocations

**Ces collectifs présentent plusieurs formes juridiques :** 80 % d'entre eux sont des Associations Foncières Pastorales (AFP) ou des Groupements Pastoraux (GP), issus de la mise en place de la loi pastorale en 1972. On trouve aussi dans les Pyrénées de nombreuses "commissions syndicales" gestionnaires d'estive : les communes propriétaires de foncier animent ces commissions qui représentent environ 10 % des collectifs dans le département des Hautes-Pyrénées. Ces commissions sont également présentes notamment dans le Massif central, où elles gèrent des "sectionnaux", foncier commun aux habitants d'un village.

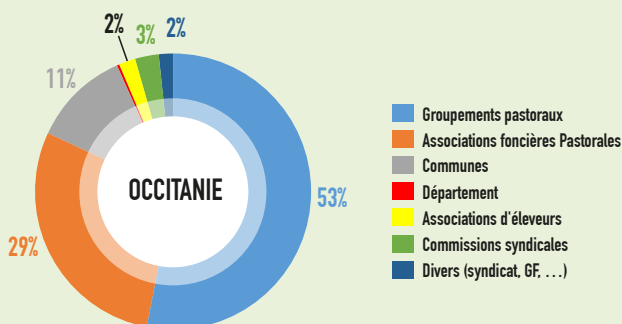
**Les collectifs n'ont pas tous la même vocation :** certains sont uniquement centrés sur la gestion du foncier, l'aménagement du territoire pastoral et mettent à disposition leurs espaces à des éleveurs ou des collectifs d'éleveurs. D'autres sont uniquement des collectifs d'éleveurs non-détenteurs de foncier qui gèrent un rassemblement de troupeaux et valorisent un territoire qu'ils louent mais sur lequel ils n'investissent pas. Enfin certains collectifs s'occupent à la fois de la gestion du troupeau et de l'aménagement pastoral du territoire.

\*Enquête service pastoralisme CRA Occitanie (2020)

### RÉPARTITION DES COLLECTIFS PAR DÉPARTEMENT



### RÉPARTITION DES TYPES DE STRUCTURE COLLECTIVE PASTORALE EN OCCITANIE

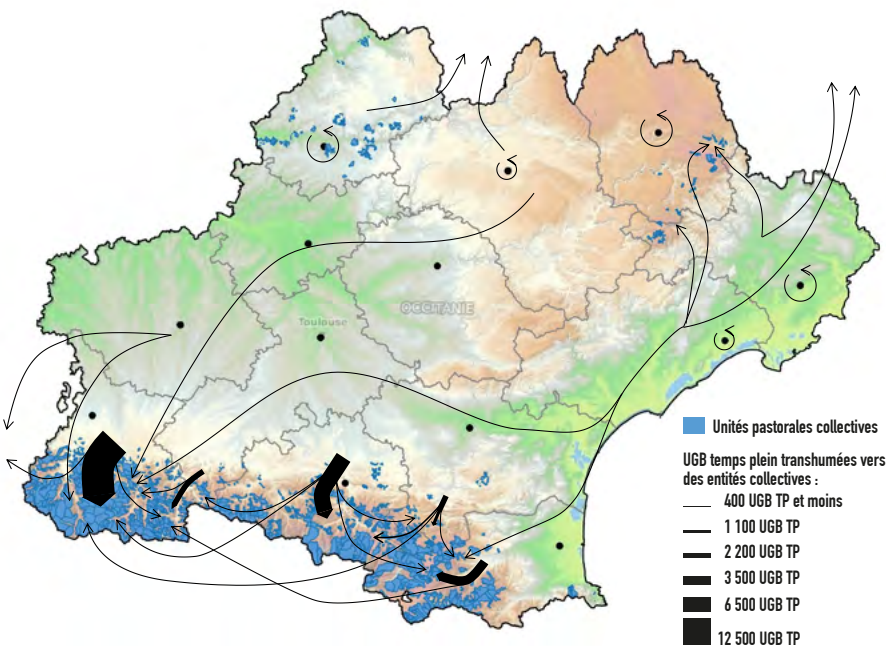




**Les mouvements de transhumance se font essentiellement à l'échelle départementale** dans les départements qui possèdent une zone de montagne : ainsi, au sein des élevages de l'échantillon, les exploitations transhumantes des départements 65, 31, 09, 66, 11 et 48 restent à plus de 90 % dans leurs départements pour l'estive. Ces mouvements de transhumance intra départementaux représentent environ 96 % des mouvements en région.

Dans les départements méditerranéens ou hors massif, à l'inverse, les élevages transhumants quittent leurs départements pour l'été. Deux exceptions cependant : le Gard en zone méditerranéenne où près de 2 exploitations sur 3 transhumant dans le département et l'Aveyron en zone massif où près de la moitié des transhumants quittent le département.

## LES FLUX DE TRANSHUMANCE DES TROUPEAUX OCCITANS



Sources : ©IGN, ASP, BDNI, service pastoralisme CRA Occitanie, traitement service pastoralisme CRA Occitanie



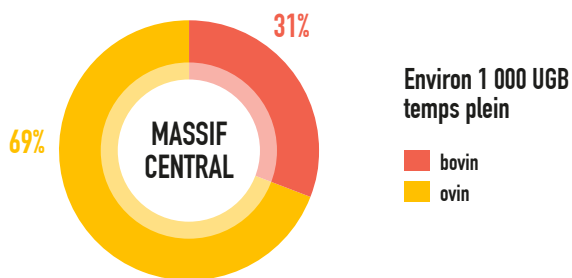
Oscures - Val d'Azun



Arizes - Haute-Vallée de l'Adour

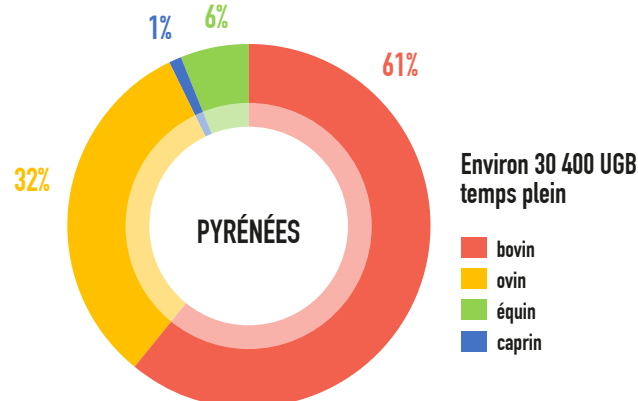
La durée moyenne de transhumance sur l'ensemble de la région varie entre 90 et 130 jours. Les temps d'estives les plus courts sont observés chez les caprins et les ovins spécialisés qui ont des surfaces pastorales sur leurs sièges d'exploitation. Les durées plus longues sont pratiquées par les élevages bovins allaitants, transhumants purs, qui n'ont pas de surfaces pastorales à proximité de chez eux.

## RÉPARTITION DU CHEPTEL ESTIVÉ EN OCCITANIE SUR LE MASSIF CENTRAL



## RÉPARTITION DU CHEPTEL ESTIVÉ EN OCCITANIE SUR LES PYRÉNÉES

(Sources : PAC-BDNI et services pastoraux enquête CRA Occitanie)



**La grande majorité des estives se situe dans les Pyrénées** où plus de 30 000 UGB "temps plein" passent l'été en altitude sur les espaces gérés collectivement présents dans notre échantillon. Les collectifs pastoraux du Massif central regroupent majoritairement des ovins. Dans les Pyrénées, les bovins sont majoritaires mais les ovins représentent près du tiers des UGB. À noter la présence des équins, spécifique au massif pyrénéen.

\* La notion d'UGB temps plein permet de définir un nombre d'UGB en fonction du temps que ces UGB passent en collectif.



# Élevage pastoraux et PAC

## Pilier 1

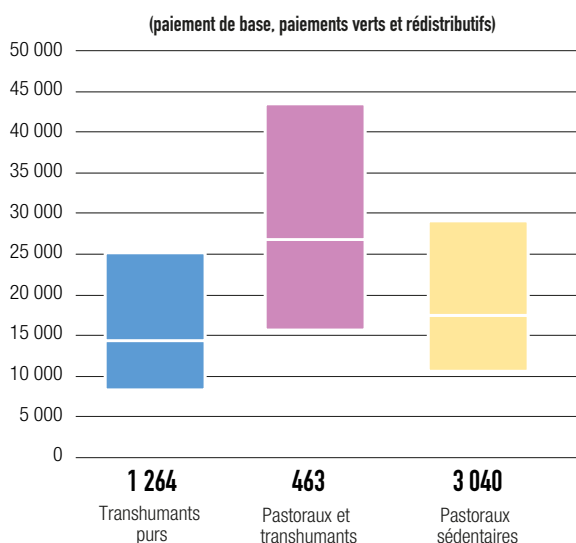
Les aides du premier pilier de la PAC représentent près de 490 millions d'euros pour les élevages herbivores de notre échantillon. Ces montants se décomposent principalement en un ensemble d'aides surfaciques découplées (paiement de base, vert...) et d'aides couplées (aide ovine, caprine, bovine).

	Aide de base, paiement vert et redistributif en €	% de la SAU admissibles*	% enveloppe	% des bénéficiaires	Aides couplées animales (en €)	% enveloppe	% des bénéficiaires
Elev. pastoraux	111 182 316	68 %	31 %	24 %	27 606 530	22 %	23 %
Elev. Herbagers...	42 515 047	94 %	12 %	16 %	17 938 638	14 %	15 %
Autres élevages	204 795 645	97 %	57 %	60 %	78 967 700	63 %	62 %
<b>TOTAL</b>	<b>358 493 009</b>	<b>84 %</b>	-	-	<b>124 512 867</b>	-	-

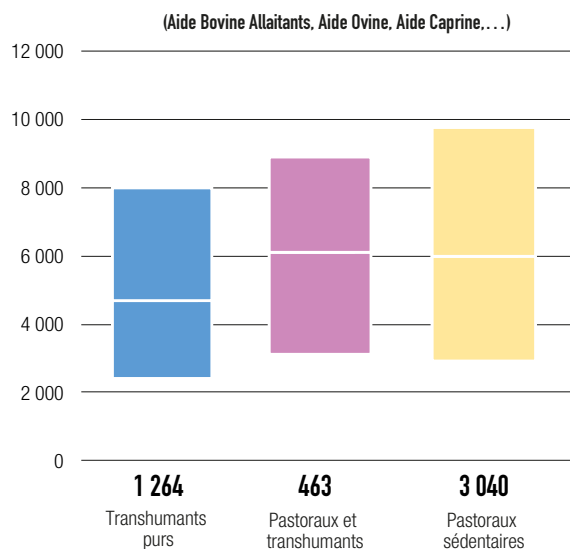
\*À NOTER : les aides surfaciques sont versées à l'hectare "admissible". Les surfaces pastorales sont soumises au système des "proratas" : un coefficient est affecté aux parcelles déclarées en fonction de la part réellement valorisable par les animaux (déduction faite de zones rocheuses ou d'espaces embroussaillés impénétrables par exemple). Ce coefficient varie de 0 (moins 20 % de surface admissible) à 1 (100 % de surface admissible). Cette proratisation peut impacter fortement le montant des aides surfaciques.

En moyenne, un élevage pastoral peut compter sur un montant total d'aide du premier pilier d'un peu plus de 30 000 €. Ce montant moyen varie en fonction du type d'élevage pastoral : les transhumants purs sont plutôt à un peu moins de 27 000 € alors que les pastoraux et transhumants atteignent 43 000 €. **Ces moyennes cachent une grande variabilité**, au sein même de chaque catégorie et notamment du fait **d'importantes variations de surfaces admissibles**. Un quart des élevages pastoraux touche moins de 10 000 € d'aides découplées, et un quart plus de 29 000 €. Les élevages pastoraux et transhumants perçoivent globalement des montants supérieurs à la plupart des sédentaires et des transhumants purs.

### MONTANT D'AIDES DÉCOUPLÉES DES ÉLEVAGES PASTORAUX (EN €)



### MONTANT D'AIDES COUPLÉES DES ÉLEVAGES PASTORAUX (EN €)



Les montants d'aides couplées sont plus homogènes entre les types de systèmes pastoraux mais varient beaucoup au sein des groupes : de moins de 2 500 € à presque 10 000 €. **Cette variation est toutefois comparable aux autres élevages non pastoraux.**

25%  
25%  
25%  
25%

Sur les graphiques ci-contre, la "boîte" représente la répartition des valeurs pour 50 % des effectifs de la catégorie, situés autour de la valeur médiane. Les quarts supérieur et inférieur ne sont pas représentés.

Paiement JA	Nb de bénéficiaires	% au sein de la catégorie	% des bénéficiaires	Montant en € (% enveloppe)
Tous types d'élevages	2 429	12 %	100 %	6 848 832
Élevages pastoraux	733	16 %	30,2 %	941 810 (30,5 %)

Le nombre de bénéficiaires du paiement Jeune Agriculteur est en proportion plus importante au sein des élevages pastoraux : ils sont 16 % à en bénéficier contre 12 % en moyenne pour les élevages de la région.





### Le second pilier de la PAC est plus spécifiquement dédié au développement rural des territoires et à l'environnement

Les élevages pastoraux sont fortement concernés par les aides et indemnités du second pilier de la PAC car ils sont à la croisée de nombreux objectifs de celui-ci. Dans des contextes de fortes contraintes pédoclimatiques, ils parviennent à valoriser de vastes espaces supports de biodiversité et porteurs d'enjeux paysagers et patrimoniaux. Ils constituent une part majeure du tissu agricole, économique et social, de nombreux territoires ruraux en montagne ou en zone méditerranéenne. Le soutien du second pilier répond au risque que représente le recul des activités agropastorales.

## Élevage pastoraux et PAC Pilier 2

### L'Indemnité Compensatoire des handicaps Naturels (ICHN)

**L'ICHN est une aide centrale dans le second pilier et pour les élevages pastoraux en Occitanie.**

En 2018, elle a concerné plus de 19 600 exploitations pour une enveloppe globale de 267 millions d'euros. 86 % des élevages herbivores inventoriés en sont bénéficiaires à hauteur de 97 % des paiements. **L'ICHN concerne 94 % des élevages pastoraux**, ces derniers représentent un éleveur bénéficiaire sur quatre en Occitanie pour un montant avoisinant le tiers de l'enveloppe.

Données PAC 2018 analysées dans l'étude	Effectif de la catégorie	Bénéficiaires ICHN	% de la catégorie	Engagés en MAE SHP	Engagés en MAE race menacée	conversion ou maintien AB
Tous types d'élevages	20 466	17 675	86 %	436	244	1 746
Élevages pastoraux	4 767	4 461	94 %	323	157	450
	% des bénéficiaires	25 %	-	74 %	64 %	26 %
Gestionnaires collectifs déclarants PAC	333	-	-	263	-	-

## La gestion agro-environnementale des espaces pastoraux

Dans le cadre du second pilier, elle s'appuie sur le déploiement des **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**. Elles sont ciblées sur des enjeux localisés (habitats naturels ou espèces) ou visent le maintien des Systèmes Herbagers et Pastoraux individuels ou collectifs (SHP). La programmation 2015-2020 a tout particulièrement concerné l'enjeu "biodiversité", notamment lié aux surfaces toujours en herbe, support d'une biodiversité ordinaire et remarquable.

### Les mesures surfaciques "pastorales" localisées (bilan 2015-2020)

**Amélioration de la gestion pastorale :**

**51 140 ha** engagés / 19,3 millions d'euros sur 5 ans, la MAEC la plus souscrite en montant.

**Autres MAEC intégrant la gestion pastorale :**

**14 861 ha** engagés / 8,8 millions d'euros sur 5 ans.

### Les mesures systèmes herbagers et pastoraux (bilan 2015-2020)

**Mesure individuelle (SHP1) : 43 468 ha** engagés / 14,5 millions d'euros sur 5 ans, la MAEC la plus souscrite en surface du PDR-LR.

*89 % des 323 élevages pastoraux engagés sur l'échantillon d'étude relève du PDR LR, la mesure n'étant ouverte que de façon restreinte sur MP.*

**Mesure collective (SHP2) : 45 981 ha** engagés / 10,8 millions d'euros sur 5 ans, la MAEC la plus souscrite en surface du PDR-MP.

*La SHP2 a été largement contractualisée sur tous les collectifs en Occitanie, le taux de contractualisation est proche de 80 % pour les entités étudiées. C'est une ressource financière importante et essentielle pour le fonctionnement de ces structures.*

### Les mesures de soutien au pastoralisme / volet travaux (données Conseil Régional Occitanie)

La mise en œuvre des PDR Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées entre 2015 et 2020 a permis, par deux dispositifs distincts, la programmation de 15,4 millions d'euros consacrés aux travaux d'aménagements pastoraux (FEADER, État et collectivités).

**75 % des montants programmés concernent les espaces collectifs**, très majoritairement sur le massif pyrénéen.

Sur l'ex-LR, la mesure a aussi concerné le pastoralisme individuel, très majoritaire sur ce territoire, pour un soutien aux travaux d'amélioration pastorale (clôture, abreuvement, débroussaillage).

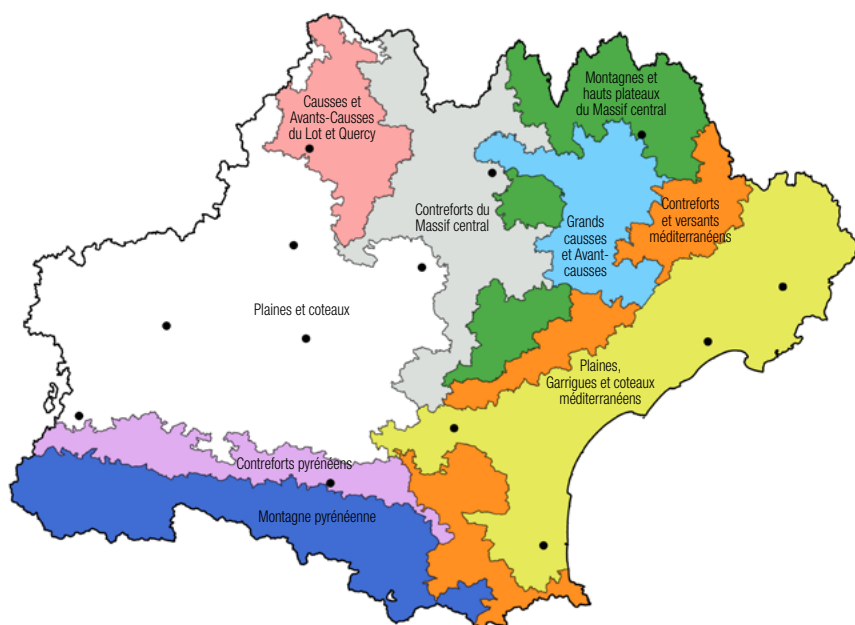
### Pour en savoir +

Études Agreste Occitanie Juillet 2021 <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/les-mesures-agro-environnementales>



## Diversité des territoires pastoraux occitans

### CARTE DES PETITES RÉGIONS AGRO-PASTORALES EN OCCITANIE



Source et traitement service pastoralisme CRA Occitanie

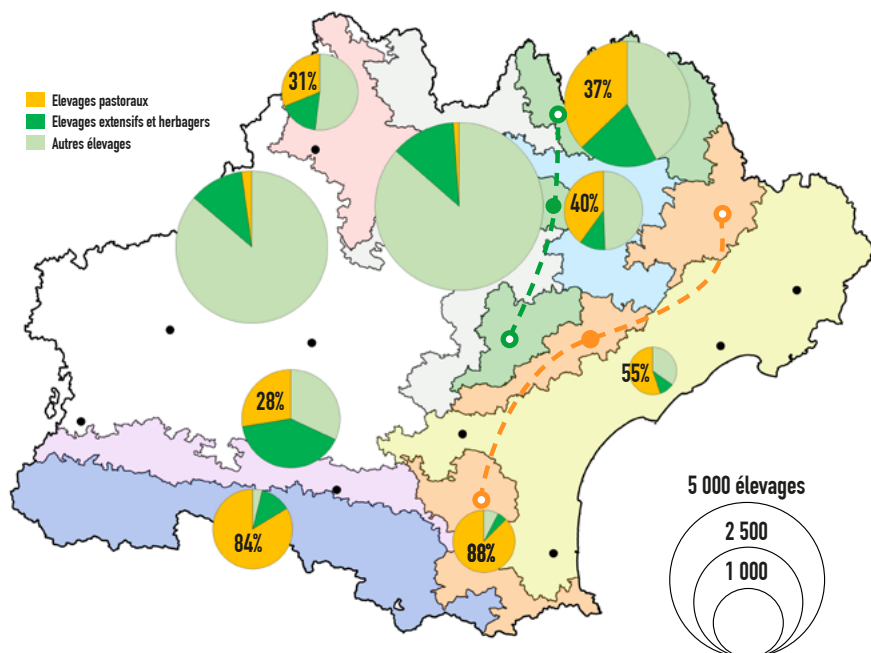
En région, la diversité des contextes locaux sur le plan pédo-climatique mais aussi socio-économique induit une diversité de systèmes d'élevages. Les données ont été analysées à l'échelle de neuf **Petites Régions Agro-pastorales (PRAp)** jugées homogènes et significatives du point de vue de la description des élevages pastoraux locaux. Chacune des neuf PRAp identifiées (voir p.27) présente ainsi des caractéristiques bien particulières.

**51 % des élevages herbivores sont localisés sur les régions plaines et coteaux et contreforts du Massif central.** Sur ces deux secteurs, les systèmes pastoraux représentent moins de 2 % des 10 400 élevages recensés.

**97 % des élevages pastoraux se situent sur les autres secteurs,** dans des proportions variables. Cette variation est relativement limitée sur le Massif central, de 31 % à 40 %.

Sur le pourtour méditerranéen, les élevages pastoraux sont toujours en majorité, de 55 % en plaine, Garrigues et coteaux, à 88 % sur les contreforts et versants. Sur les contreforts pyrénéens, les élevages pastoraux ne représentent que 28 % des élevages contre 84 % en montagne pyrénéenne.

### RÉPARTITION DES TYPES D'ÉLEVAGES PAR PETITE RÉGION AGRO-PASTORALE

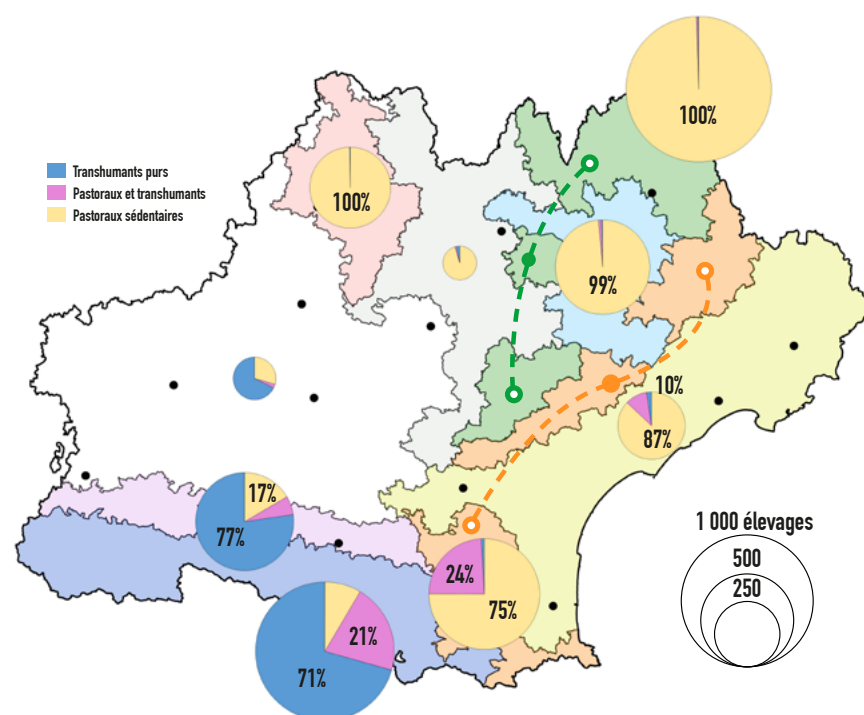


Source SSP 2018 - traitement DRAAF Occitanie (SRISSET) et CRA Occitanie



	Tout élevage				Élevages pastoraux							
	Nombre d'élevage	% élev. région	SAU indiv. en ha	% élev. région	Nombre d'élevage	% élev. pasto. région	SAU indiv. en ha	% de la ferme PRAp	% surf pasto / SAU indiv.	Cheptel en UGB	% de la ferme PRAp	
Plaines et coteaux	4 666	23 %	384 060	17 %	102	2 %	8 660	2 %	25 %	5 162	2 %	
Contreforts du Massif central	5 696	28 %	379 936	25 %	64	1 %	7 027	2 %	57 %	3 060	1 %	
Causses et Avants Causses du Lot et du Quercy	1 176	6 %	141 312	6 %	366	8 %	67 146	48 %	65 %	21 303	30 %	
Grand Causses et Avants-Causses	1 246	6 %	238 490	6 %	499	10 %	145 437	61 %	75 %	33 921	35 %	
Montagne et hauts plateaux du MC	3 178	16 %	340 526	21 %	1 181	25 %	160 366	47 %	68 %	76 009	33%	
Contreforts pyrénéens	1 952	10 %	124 605	14 %	538	11 %	33 546	27 %	32 %	27 561	27 %	
Montagne pyrénéenne	1 286	6 %	78 844	7 %	1 076	23 %	66 632	89 %	51 %	46 164	89 %	
Plaines, Garrigues et coteaux médit.	460	2 %	79 798	2 %	254	5 %	65 983	83 %	85 %	15 585	65 %	
Contreforts et versants médit.	784	4 %	126 775	2%	686	14%	119 673	94%	85%	23 870	90%	
	<b>20 444</b>	-	<b>1 889 745</b>	-	<b>4 766</b>	-	<b>674 470</b>	-	-	<b>252 636</b>	-	

## RÉPARTITION DES TYPES D'ÉLEVAGES PASTORAUX PAR PETITE RÉGION AGRO-PASTORALE



## Des types de pastoralisme bien différents d'une petite région à une autre

Les plus de 2 100 élevages pastoraux des quatre PRAp du Massif central sont presque en totalité des sédentaires. Sur les secteurs méditerranéens, 78 % des 940 élevages pastoraux sont sédentaires et 20 % transhumant vers des structures collectives tout en étant pastoraux sur leurs sièges d'exploitation. Les systèmes transhumants purs se concentrent dans les régions pyrénéennes : ils y représentent 73 % des 1600 élevages pastoraux. Si on y ajoute les pastoraux et transhumants, la part des transhumants monte à 89 %.

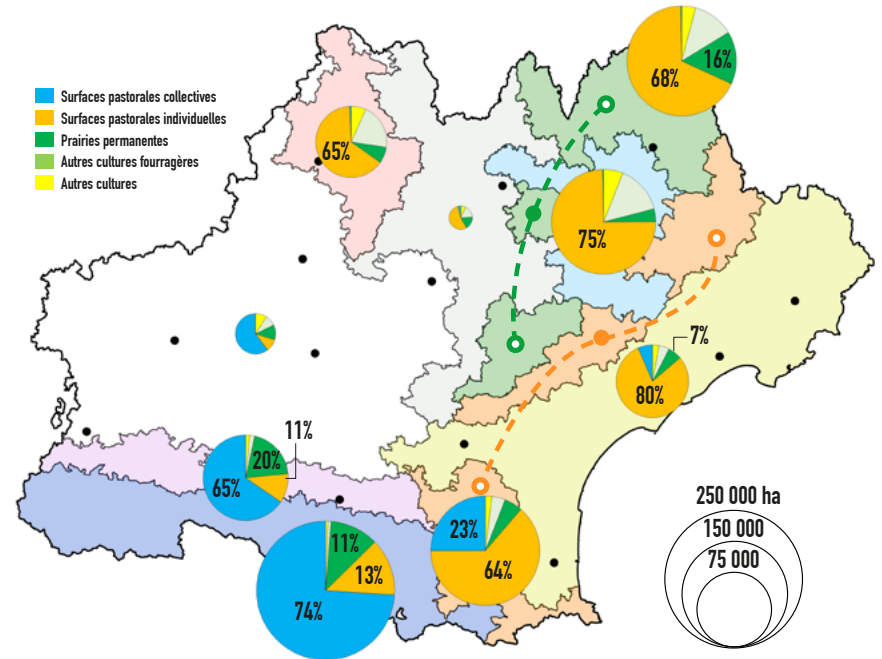


## La SAU des exploitations est liée au type de pastoralisme dominant et aux contraintes locales

Sur les secteurs pyrénéens la proportion des élevages transhumants purs explique la part prépondérante des surfaces pastorales collectives dans la SAU des élevages pastoraux. Sur cette zone les surfaces cultivées sont inférieures à 5 % d'une SAU quasi exclusivement toujours en herbe. Sur le pourtour méditerranéen, la part des surfaces cultivées augmente mais reste faible, entre 5 et 10 %. Les surfaces sont très majoritairement pastorales et principalement valorisées individuellement. Sur le Massif central, la part des parcours, individuels dans ce cas, reste majoritaire mais laisse la place à une composante cultivée et fourragère significative au sein de la SAU (25 % à 35 %). C'est sur les zones moins sèches et de montagne que la part des prairies permanentes est la plus importante.



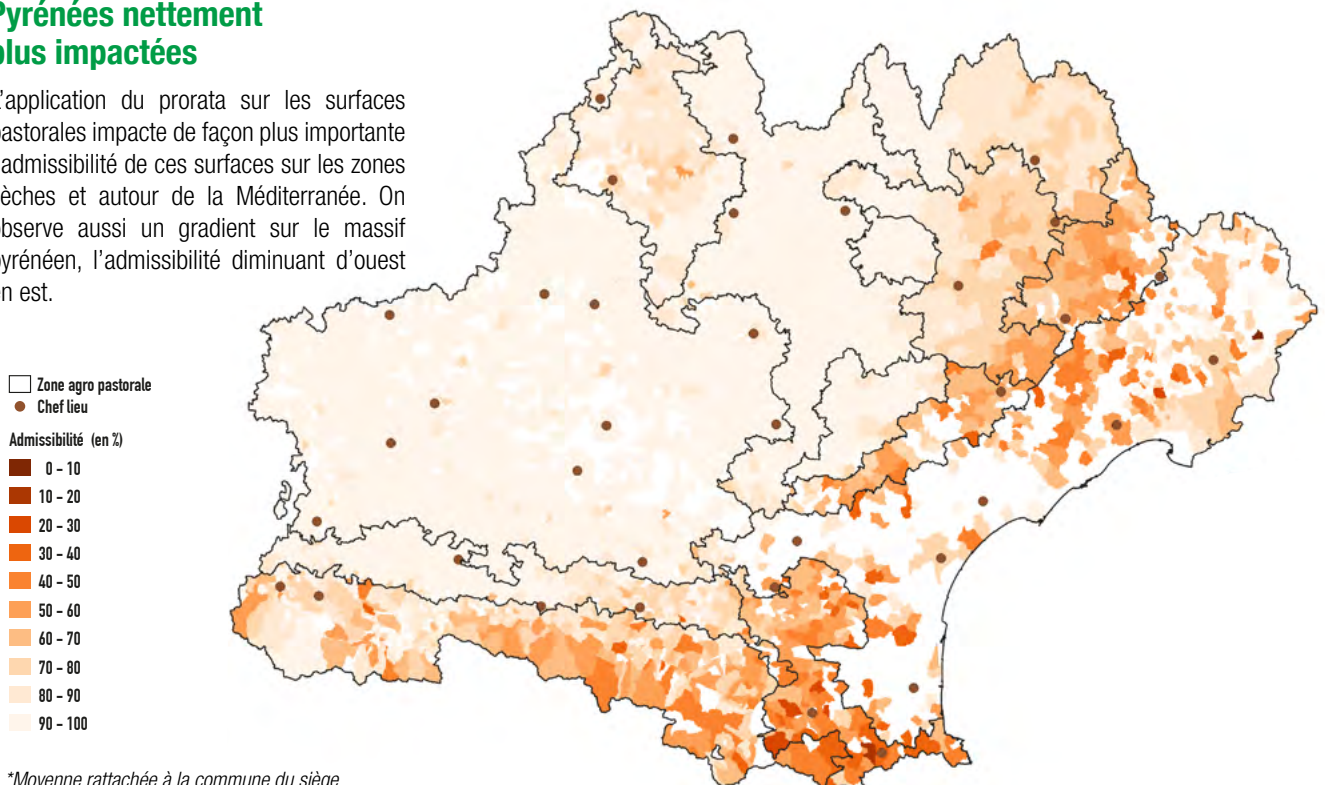
### SAU DES ÉLEVAGES PASTORAUX PAR PETITE RÉGION AGRO-PASTORALE



## Admissibilité des surfaces aux paiements PAC : la zone méditerranéenne et les Pyrénées nettement plus impactées

L'application du prorata sur les surfaces pastorales impacte de façon plus importante l'admissibilité de ces surfaces sur les zones sèches et autour de la Méditerranée. On observe aussi un gradient sur le massif pyrénéen, l'admissibilité diminuant d'ouest en est.

### TAUX D'ADMISSIBILITÉ MOYEN DES SURFACES DÉCLARÉES PAR LES ÉLEVEURS ET LES COLLECTIFS\*





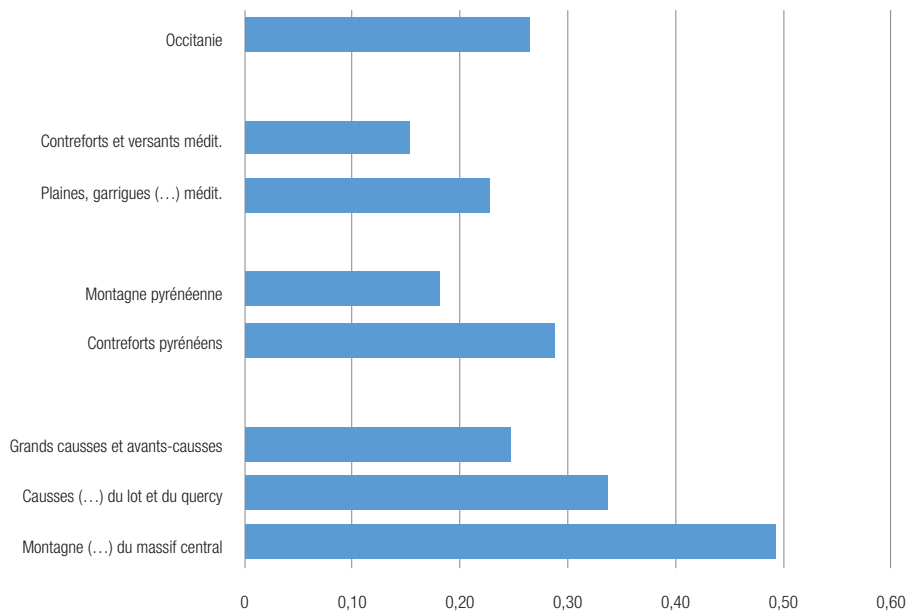
Les contraintes agro-climatiques qui caractérisent les territoires pastoraux occitans imposent un élevage extensif.

Le climat sur le pourtour méditerranéen, contrasté et avec une sécheresse estivale marquée, contraint fortement la disponibilité des ressources pastorales et fourragères. Les chargements observés y sont les plus faibles, notamment sur les contreforts. L'altitude, le relief et le climat en haute montagne explique les chargements faibles dans les Pyrénées, ils augmentent à plus basse altitude. Les Grands Causses connaissent des hivers longs et une sécheresse estivale, les vastes parcours y sont difficiles.

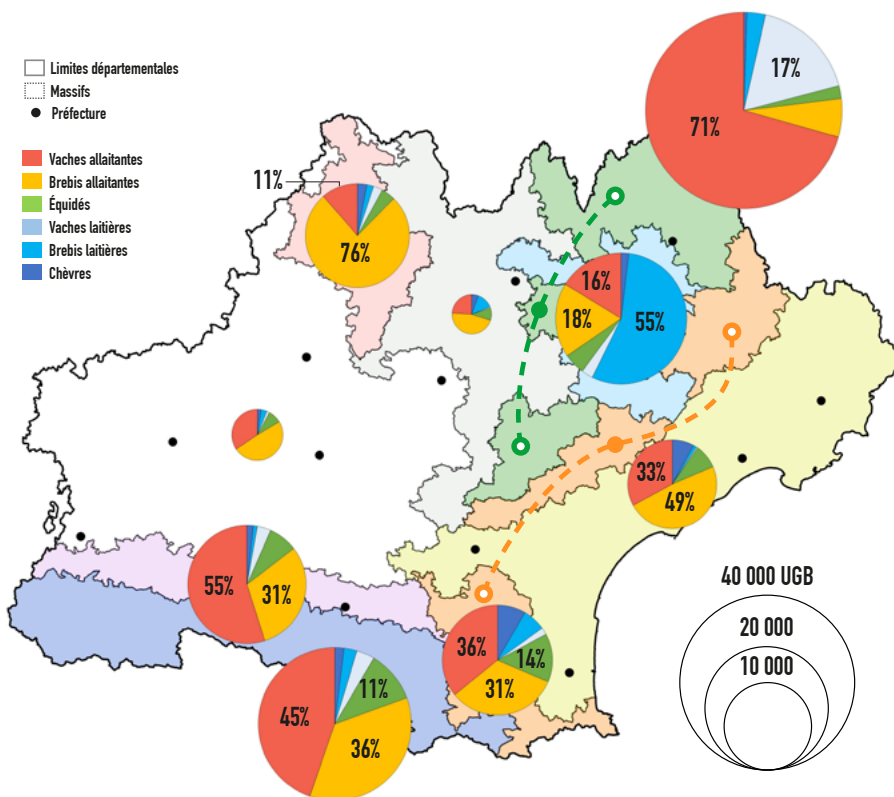
Une composante herbagère et fourragère plus marquée, permet un chargement moyen global plus fort sur la ferme pastorale des Causses du Lot et du Quercy et plus encore sur celle des montagnes et hauts plateaux du Massif central.

## CHARGEMENT MOYEN DES ÉLEVAGES PASTORAUX EN UGB/HA DE SFP

(yc. estive collective)



## COMPOSITION DU CHEPTEL MÈRE (UGB) DES ÉLEVAGES PASTORAUX PAR PETITE RÉGION AGRO-PASTORALE



Source SSP 2018 - traitement DRAAF Occitanie (SRISSET) et CRA Occitanie

## Des différences territoriales marquées également sur les productions

Les cheptels ovins sont dominants sur les secteurs caussenards, 76 % du cheptel régional pastoral ovin laitier est élevé sur les Grands Causses et Avants-Causses.

Sur la région Montagne et Hauts plateaux du Massif central, le cheptel est essentiellement bovin, allaitant mais aussi laitier : au sein des effectifs régionaux, 68 % des vaches laitières en système pastoral sont élevées sur ce secteur.

En zone méditerranéenne, la répartition entre ovin et bovin allaitant est relativement équilibrée. 48 % du cheptel caprin pastoral est localisé dans cette zone.

Enfin, sur les secteurs pyrénéens, le cheptel mère est majoritairement allaitant et bovin avec cependant 34 % du cheptel ovin viande pastoral occitan.



# Les pastoralismes occitans

## ZOOM SUR LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN



**940 élevages pastoraux**  
**20 % de la ferme pastorale régionale**

Plus de 1 200 exploitations d'élevage herbivore ont été identifiées sur la zone méditerranéenne de la Région, soit 6 % des élevages herbivores occitans. Elles sont en grande majorité pastorales (76 % des élevages recensés), notamment sur les contreforts et versants (88 % des élevages). Les élevages pastoraux restent aussi majoritaires sur le secteur plaines, garrigues et coteaux (55 %).

### Les principales productions

Comme au niveau régional les systèmes bovins allaitants sont les plus nombreux à part presque égale avec les ovins allaitants, dont le poids dans l'élevage local est plus marqué, tout particulièrement sur les zones de Garrigues. Autre particularité locale : la part significative qu'occupent les systèmes caprins pastoraux, nombreux en zone méditerranéenne : 1 élevage sur 3 recensés à l'échelle régionale. Il est par ailleurs notable que plus des 2/3 des élevages caprins méditerranéens sont pastoraux. De ce fait, la part des élevages laitiers atteint 16 %, une proportion relativement élevée au niveau régional.

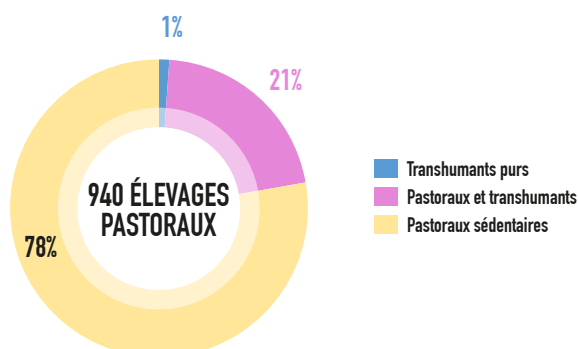


### Pastoralisme sédentaire et pratique de la transhumance

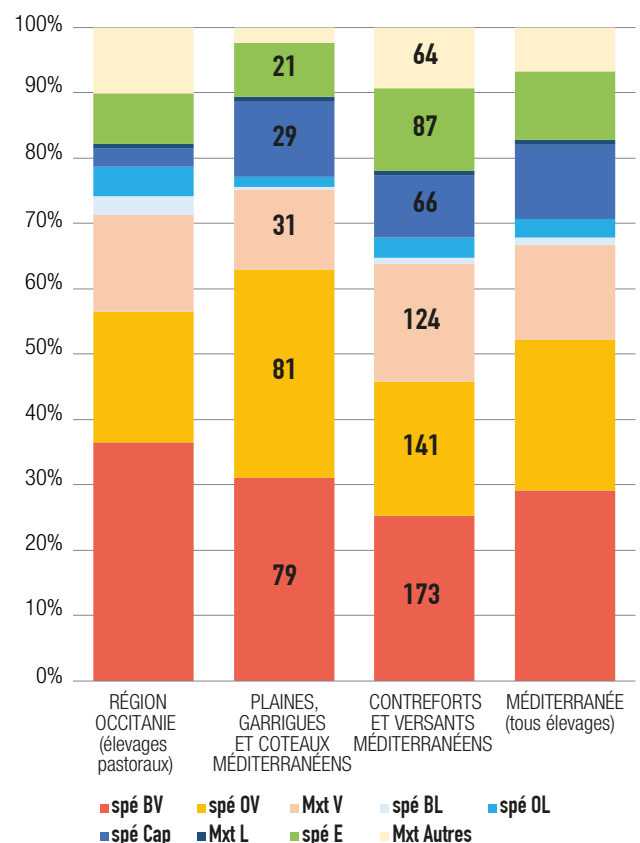
Les 940 élevages pastoraux de la zone méditerranéenne sont très majoritairement sédentaires (78 %), en quasi-totalité pour les élevages caprins, équin, mixtes et ovins laitiers. Les éleveurs bovins allaitants sont sédentaires à 69 % et transhumants/pastoraux à 29 %. Cette proportion s'accroît un peu chez les ovins allaitants : 62 % de sédentaires et 36 % à la fois pastoraux et transhumants.

En zone méditerranéenne, les conditions climatiques estivales peuvent contraindre fortement le pâturage et 22 % des élevages pastoraux pratiquent la transhumance vers des surfaces collectives. Ce sont en très grande majorité (84 %) des élevages allaitants, spécialisés et mixtes, du secteur contreforts et versants.

### TYPES D'ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LES SECTEURS MÉDITERRANÉENS



### ORIENTATION DES ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LES SECTEURS MÉDITERRANÉENS



Les chiffres correspondent aux effectifs des catégories

### Les transhumances prennent diverses formes

Une partie des élevages transhume sur des estives non collectives, propres à l'exploitation ou extérieures (mise en pension des animaux). Les zones humides du littoral languedocien et du Roussillon offrent aussi des solutions pastorales pour passer la saison estivale, notamment aux élevages bovins et équin Camargue.



## Les surfaces valorisées

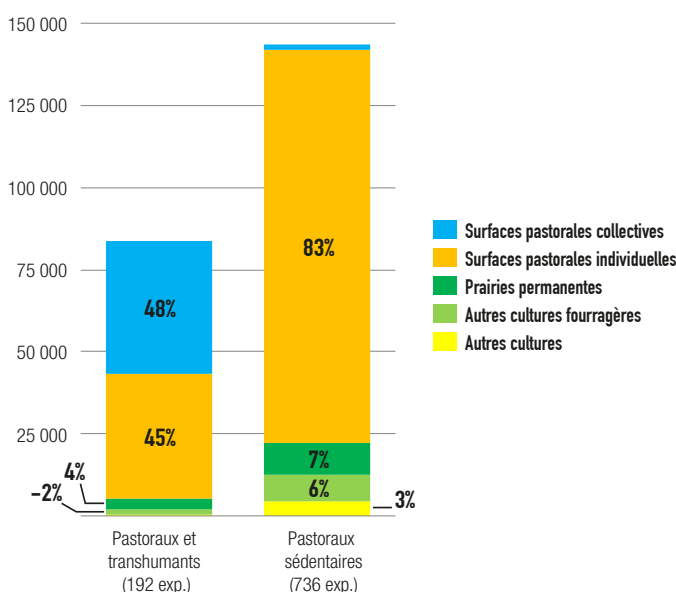
L'élevage en zone méditerranéenne valorise 206 600 ha sur les exploitations et 44 500 ha supplémentaires du fait de la transhumance vers des surfaces collectives (principalement vers les Causses et les Cévennes, le massif pyrénéen). **Les élevages pastoraux valorisent 92 % de ces surfaces**, confirmant l'importance de la dimension pastorale de l'élevage en zone méditerranéenne.

La SAU des élevages pastoraux méditerranéens se compose à **88 % de surfaces pastorales**. Ces dernières représentent en moyenne 4,3 ha/UGB sur les exploitations et atteignent même 5,13 ha/UGB en incluant les surfaces collectives.

**Les surfaces de prairies et autres cultures fourragères généralement rares sur ces secteurs contraignants**, représentent 22 800 ha, soit 0,62 ha/UGB, moitié moins que pour les non pastoraux.

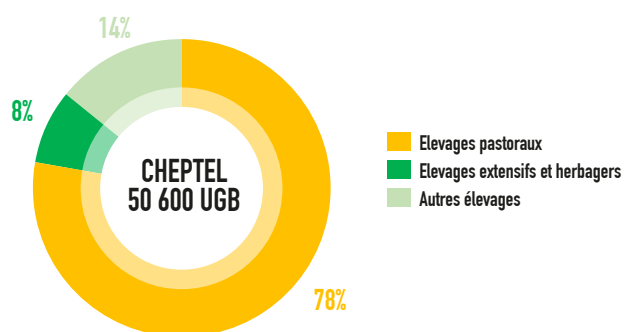
Les parcours méditerranéens intègrent en proportion importante des végétations embroussaillées et/ou boisées sur lesquelles les ressources pâturées ne sont pas nécessairement herbacées.

## SURFACES DES ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN (EN HA)



La SAU admissible aux paiements des aides découplées de la PAC des élevages pastoraux méditerranéens ne représente que 58 % des surfaces valorisées.

## RÉPARTITION DU CHEPTEL (UGB)



## Les systèmes pastoraux emblématiques en zone méditerranéenne occitane

Les systèmes allaitants spécialisés et mixtes représentent plus de 2/3 des exploitations pastorales et 81 % du cheptel (UGB). Ces systèmes sont traditionnellement naisseurs mais on observe le développement de circuits locaux de ventes de jeunes bovins et d'agneaux finis. En zone littorale, les manades, élevages de taureaux et de chevaux Camargue, sont fortement développés.

## Le cheptel

L'élevage herbivore inventorié sur ces secteurs compte **50 600 UGB**, 78 % de ce cheptel étant détenu par des élevages pastoraux, soit plus de 39 400 UGB.

La ferme pastorale méditerranéenne compte notamment :

- 73 800 brebis allaitantes,
- 12 000 vaches allaitantes,
- 14 100 chèvres, très majoritairement laitières,
- 3 700 équidés

Les élevages caprins en zone méditerranéenne sont orientés nettement vers la transformation fermière et les marchés locaux. La production sous **AOP Pélardon** constitue le cœur de la filière caprine de ces secteurs et concerne 52 élevages transformateurs fermiers et 2 structures de transformation dont une coopérative concernant une quinzaine d'apporteurs.

	Eff.	Nb moyen d'exploitant / exploitation	% de la ferme pasto. méditerranéenne	% de transhumant	SAU en ha (moy.) y.c. estive	Chargement y.c. estive UGB/ha SFP (moy.)	Surf pasto. Ind./SAU ind. (moy.)	Cheptel mère (moy.)
<b>Spé. bovin viande</b>								
<i>Sédentaires</i>	173	1,12	18 %	29 %	274	0,29	82 %	39 vaches
<i>Pastoraux et transhumants</i>	74	1,24	8 %		518	0,10	83 %	41 vaches
<b>Spé. ovin viande</b>								
<i>Sédentaires</i>	137	1,12	15 %	36 %	260	0,16	87 %	262 brebis
<i>Pastoraux et transhumants</i>	80	1,28	9 %		344	0,11	91 %	239 brebis
<b>Mixte viande</b>	155	1,26	16 %	18 %	235	0,14	86 %	19 Vaches 140 brebis
<b>Spé. caprin</b>	95	1,14	10 %	-	100	0,16	93 %	83 chèvres

## Des cas types pour en savoir +

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/>

# Les pastoralismes occitans

## ZOOM SUR LA MONTAGNE ET LES CONTREFORTS PYRÉNÉENS



### 1 614 élevages pastoraux 34 % de la ferme pastorale régionale

Les secteurs pyrénéens non méditerranéens comptent plus de 3 200 élevages, soit 16 % des élevages régionaux. **Sur cette zone, près de 50 % des élevages sont pastoraux.** Ceux-ci sont très majoritaires (88 %) et près de deux fois plus nombreux sur le secteur Montagne que sur les Contreforts.

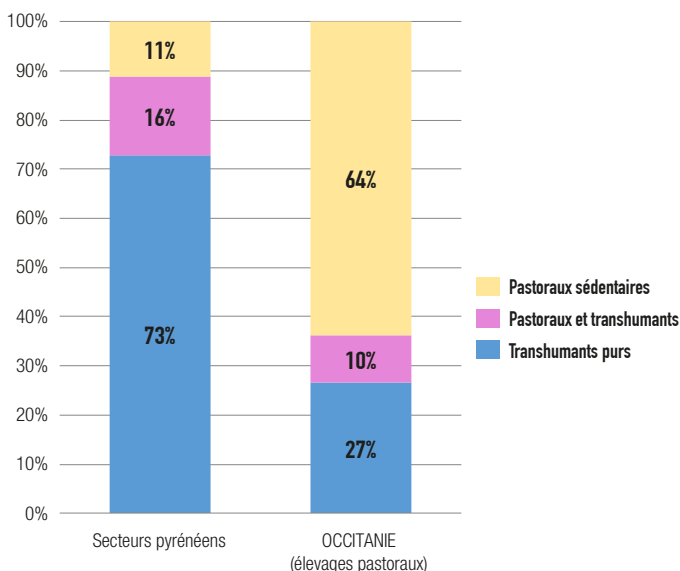
#### Les principales productions

Les élevages laitiers sont ici peu nombreux relativement à leur place dans la ferme pastorale régionale. Cette tendance ne semble pas spécifique aux élevages pastoraux sur ces territoires.

Les systèmes bovins et mixtes viande sont les plus nombreux. La part de l'élevage ovin, spécialisé et mixte, augmente significativement sur la zone plus montagnaise.

En région, un élevage bovin viande extensif et herbager sur quatre est situé sur les contreforts pyrénéens. Ces quelques 540 élevages revendiquent sur ce secteur plus de surfaces pastorales individuelles que les élevages allaitants transhumants purs.

#### PART DU PASTORALISME TRANSHUMANT ET SÉDENTAIRE



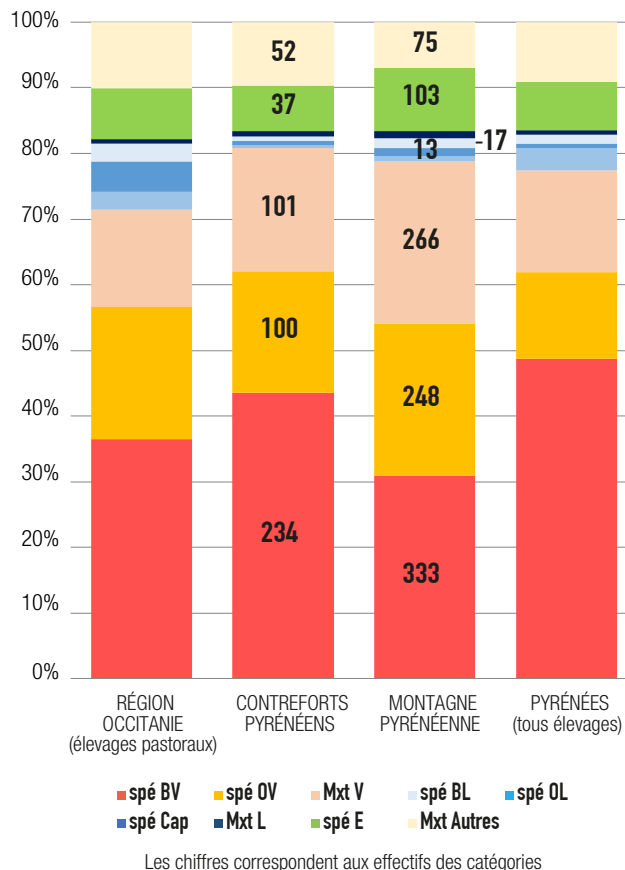
La dimension pastorale de près de trois quarts des élevages pastoraux pyrénéens réside dans la seule pratique de la transhumance.

#### Des cas types pour en savoir +

Dossier Agreste Occitanie sept.2020

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Panorama-du-pastoralisme-pyreneen>

#### ORIENTATION DES ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LES SECTEURS PYRÉNÉENS



#### La transhumance est au cœur du pastoralisme pyrénéen

Les élevages pastoraux pyrénéens diffèrent moins de la ferme pastorale occitane par leurs orientations que par l'importance de la transhumance pour ceux-ci. **90 %** d'entre eux, **soit environ 1 550 élevages, transhument vers des surfaces d'estives collectives de proximité.**

Sur les effectifs régionaux, **93 % des transhumants purs et 49 % pastoraux et transhumants sont des élevages pyrénéens.**

#### Les surfaces valorisées

Les élevages des secteurs pyrénéens totalisent un SAU de 457 200 ha. 77 % de ces surfaces sont revendiquées par les 1 600 élevages pastoraux.

Les surfaces pastorales valorisées par l'élevage pyrénéen représentent 311 700 ha, 83 % de celles-ci le sont au sein de structures collectives.



Plus du tiers des élevages non pastoraux déclarent des parcours individuels, ils valorisent ainsi 17 % des surfaces pastorales individuelles de ces petites régions. **74 % de la SAU des élevages non pastoraux pyrénéens sont des surfaces toujours en herbe.**

Les **1 600 élevages pastoraux** pyrénéens **valorisent plus de 353 600 ha dont 100 200 ha à titre individuel.** Celles-ci sont très majoritairement des surfaces toujours en herbe. S'agissant des 1 200 élevages pastoraux transhumants purs, la SAU individuelle est composée pour l'essentiel de prairies permanentes (83 %). Dans le cas des autres élevages pastoraux, les surfaces pastorales représentent les trois quarts de leur SAU individuelle. Les prairies et autres cultures fourragères représentent 0,77 ha/UGB pour les pastoraux sédentaires ou transhumants purs, 0,49 ha/UGB pour les pastoraux et transhumants.

Globalement, la SAU des élevages pastoraux est admissible aux paiements des aides découplées de la PAC à 61 %.

### Le cheptel

Sur les **152 200 UGB** détenus par les élevages inventoriés sur les secteurs pyrénéens, **près de la moitié le sont par des éleveurs pastoraux, soit 73 700 UGB.**

Le cheptel des élevages pastoraux se compose notamment de :

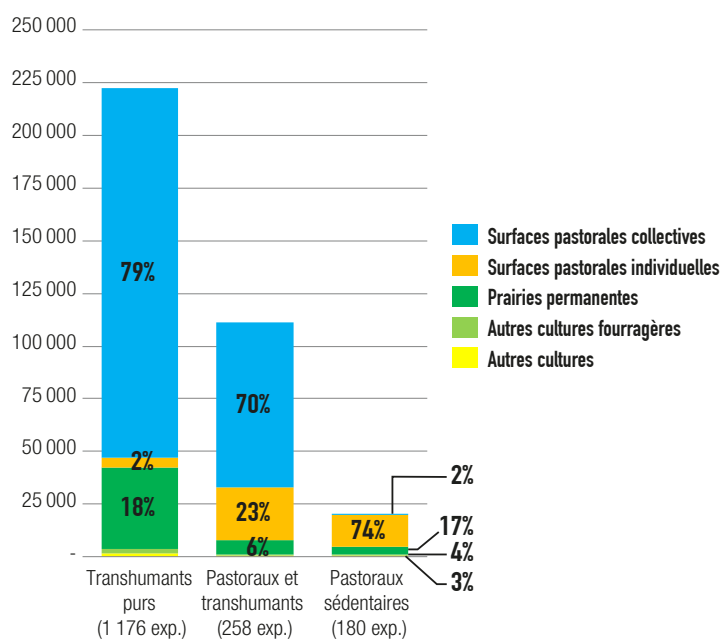
- **32 400** vaches allaitantes,
- **128 700** brebis allaitantes, dont 67 % en secteur montagne pyrénéenne,
- **6 100** chèvres, **6 800** brebis et **2 200** vaches laitières, localisées sur le secteur montagne pour près de 70 % des UGB correspondantes,
- **5 600** équidés.

Les UGB temps plein estivées représentent environ un tiers du total ce qui équivaut à une estive théorique de 4 mois pour l'ensemble du cheptel.

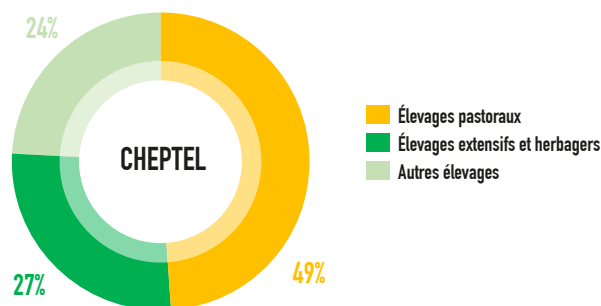
### Les systèmes pastoraux emblématiques des Pyrénées

Sur les secteurs pyrénéens, près de 80 % des élevages pastoraux relèvent des trois catégories suivantes, bovin viande spécialisés, ovin viande spécialisé et élevages mixte viande.

### SURFACES DES ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LES SECTEURS PYRÉNÉENS (EN HA)



### RÉPARTITION DU CHEPTEL (UGB)



On notera aussi une présence significative d'ateliers d'élevage équin de races lourdes pour la boucherie.

Les productions allaitantes locales souffrent d'un manque de valeur ajoutée. On observe localement des initiatives de filières courtes pour améliorer la valorisation.

	Eff.	Nb moyen d'exploitant / exploitation	% de la ferme pasto. pyrénéenne	% de transhumant	SAU en ha (moy.) y.c. estive	Chargement y.c. estive UGB/ha SFP (moy.)	% exploitation ayant des parcours individuels (% de la SAU indiv le cas échéant)	Cas des Transhumants purs	Cheptel mère (moy.)
Spé. bovin viande	567	35 %	91 %	265	71 %	0,21	45 % (43 %)	29 % (15 %)	40 vaches
Spé. ovin viande	348	22 %	96 %	197	80 %	0,16	41 % (45 %)	28 % (19 %)	211 brebis
Mixte viande	367	23 %	91 %	253	73 %	0,22	48 % (52 %)	29 % (23 %)	21 Vaches 130 brebis 10 équidés

### Des cas types pour en savoir +

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/>

# Les pastoralismes occitans

## ZOOM SUR LES CAUSSES, MONTAGNES ET HAUTS PLATEAUX DU MASSIF CENTRAL



### 2046 élevages pastoraux 43 % de la ferme pastorale régionale

Sur le seul secteur des contreforts du Massif central on dénombre 28 % des élevages herbivores d'Occitanie. Ce secteur regroupe toutefois très peu d'élevages pastoraux et ne sera pas décrit dans ces pages.

Sur les trois secteurs analysés, l'élevage pastoral est significativement présent, il représente 37 % des élevages recensés sur ces zones.

### Les principales productions

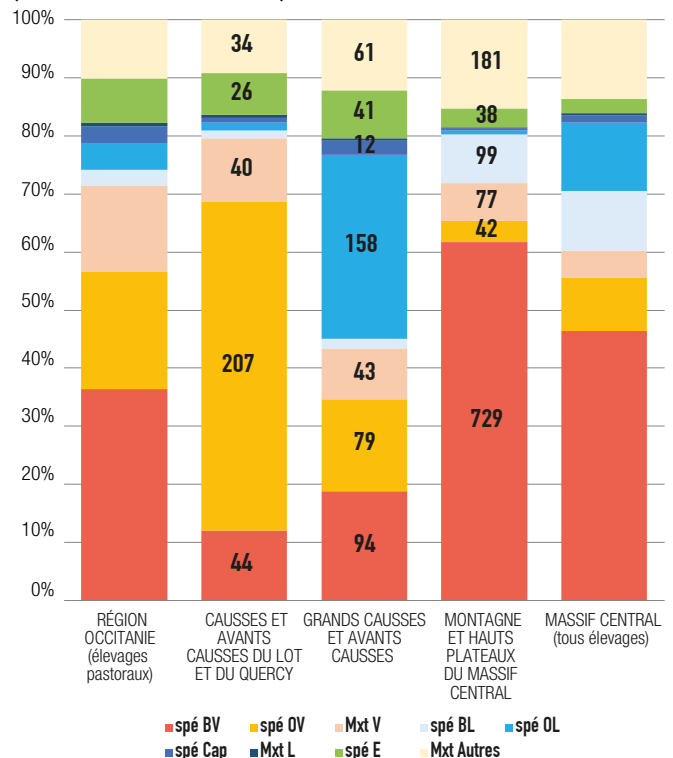
La répartition par production des plus de 2 000 élevages pastoraux est nettement différentes sur les trois secteurs étudiés.

Sur les **Causse et Avants-Causse du Lot et du Quercy**, l'élevage pastoral représente 31 % des élevages locaux. 57% d'entre eux sont spécialisés ovin allaitant, une proportion largement supérieure à celle de la ferme pastorale régionale.

Sur les **Grands Causse et Avants-Causse**, 40 % des élevages sont pastoraux. La production ovine y est aussi majoritaire et dans ce cas, **ce sont les élevages ovins laitiers qui sont les plus nombreux** avec près du tiers des élevages pastoraux. 41 % des élevages ovins lait du secteur sont pastoraux.

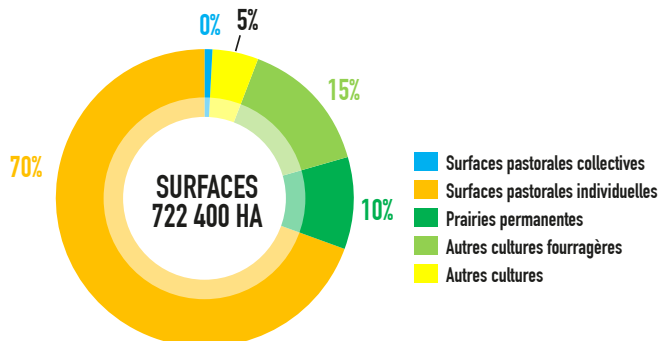
Enfin, sur la petite région **Montagne et hauts plateaux**, on dénombre le quart des élevages pastoraux d'Occitanie. Ils représentent localement 37 % des élevages et sont très majoritairement bovin viande. Le nombre des élevages bovin lait pastoraux présents est aussi notable, plus de 76 % des effectifs régionaux pour cette catégorie.

### ORIENTATION DES ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LES SECTEURS DU MASSIF CENTRAL (HORS CONTREFORTS)



Les chiffres correspondent aux effectifs des catégories

### SURFACES VALORISÉES PAR LES ÉLEVAGES PASTORAUX SUR LE MASSIF CENTRAL (HORS CONTREFORTS)



### Les surfaces valorisées

Sur les 3 secteurs étudiés de la zone, 722 400 ha sont mis en valeur par les élevages. **Les élevages pastoraux valorisent 52 % de ces surfaces, soit plus de 374 000 ha.** La SAU globale des élevages pastoraux est composée à 70 % de surfaces pastorales. Ces 262 000 ha représentent en moyenne 2 ha de parcours/UGB. Cette valeur est très variable d'une petite région à l'autre et en fonction



des productions. Elle approche les 5,5 ha/UGB pour les ovins viande des Grands Causse, deux fois plus que sur les Causse du Lot et du Quercy. Elle avoisine les 1,5 ha/UGB pour les bovins viande en montagne et hauts plateaux, 1,25 ha/UGB pour le bovin lait sur ce même secteur.



Les terres cultivables sont consacrées principalement aux cultures fourragères et un tiers d'entre-elles sont des prairies permanentes, soit 35 660 ha. Finalement, on compte en moyenne 0,70 ha/UGB de cultures fourragères, permanentes ou temporaires, contre 0,97 ha/UGB pour les élevages non pastoraux. Les disparités sont à nouveau importantes entre petites régions et productions. Les surfaces par UGB sont globalement supérieures en secteurs caussenards, notamment sur des productions bovin viande et ovin lait. Les surfaces prairiales et fourragères par UGB sont plus faibles sur les exploitations des montagnes et hauts plateaux. L'admissibilité aux paiements des

aides découplées de la PAC de la SAU des élevages pastoraux est inférieure à 75 % sur les Grands Causses, 10 points de plus sur les deux autres petites régions agro-pastorales.

**Une part importante des élevages non pastoraux, entre 37 et 64 % selon les secteurs étudiés, valorise des surfaces pastorales. Le cas échéant, la part de la SAU concernée est comprise entre 12 à 16 % en petite région montagnes et 17 à 21 % en secteurs caussenards. Au total, les systèmes non pastoraux utilisent 14 % des surfaces pastorales.**



© Mireille Lafouge\_CA12

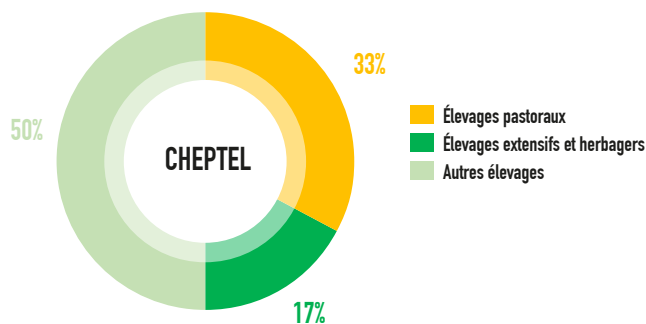
## Le cheptel

Le cheptel des élevages pastoraux sur les secteurs de Causses, de montagnes et de hauts plateaux représente un tiers des plus de **400 000 UGB** que comptent les élevages locaux.

Le cheptel mère de la ferme pastorale est notamment constitué de :

- près de **50 900** vaches allaitantes, détenues à 84 % sur le secteur « montagnes et hauts plateaux »,
- **10 330** vaches laitières, elles aussi très largement localisées sur ce même secteur,
- **158 360** brebis viande, dont 100 000 sur les « Causses et Avants-Causses du Lot et du Quercy »,
- près de **103 700** brebis laitières, élevées à 89 % sur le secteur des « Grands Causses et Avants-Causses ».

## RÉPARTITION DU CHEPTEL (UGB)



## Les systèmes pastoraux emblématiques en zone Massif central

Les trois secteurs étudiés présentent d'importantes différences quant aux types d'élevages qui y dominent. Les principales productions identifiées par petites régions en page précédente sont décrites dans le tableau ci-dessous. Elles totalisent 76 % des élevages pastoraux des petites régions agro-pastorales concernées.

L'élevage bovin allaitant est très majoritairement naisseur. La finition se développe sur des filières locales et de qualité. La production laitière ovine repose très largement sur la filière Roquefort AOP et ses produits de diversification, fournissant aussi la filière d'engraissement liée. L'élevage ovin viande pastoral s'inscrit dans une importante filière ovine, structurée et fortement ancrée territorialement (opérateurs, structure d'abattage...), les débouchés en sont diversifiés et s'appuient entre autres sur des SIQO développés.

	Eff.	Nb moyen d'exploitant / exploitation	% de la ferme pasto. Massif central	SAU en ha (moy.)	Chargement y.c. estive UGB/ha SFP (moy.)	Surf pasto. Ind./SAU ind. (moy.)	Cheptel mère (moy.)
<b>Spé. bovin viande</b> <i>Montagnes et hauts plateaux</i>	<b>729</b>	1,34	35 %	<b>145</b>	0,49	69 %	50 vaches
<b>On recense aussi sur cette zone, pastorale et herbagère, 20 % des élevages extensifs et herbagers d'Occitanie. Ce sont à plus de 80% des élevages bovin viande spécialisés.</b>							
<b>Spé bovin lait</b> <i>Montagnes et (...)</i>	<b>99</b>	1,34	5 %	235	0,51	<b>59 %</b>	37 vaches
<b>Mixte autres</b> <i>Montagnes et (...)</i>	<b>181</b>	1,51	9%	139	<b>0,54</b>	62 %	Majorité BV/BL 27 Vt, 23 Vv
<b>Spé. ovin lait</b> <i>Grands Causses</i>	158	2,04	7 %	331	0,28	66 %	467 brebis
<b>Spé. ovin viande</b> <i>Causses Lot et (...)</i>	<b>207</b>	1,40	10 %	202	0,32	65 %	408 brebis
<i>Grands causses</i>	79	1,48	4 %	<b>326</b>	<b>0,16</b>	<b>79 %</b>	321 brebis
<b>Spé. bovin viande</b> <i>Causses Lot et (...)</i>	44	<b>1,23</b>	2%	179	0,27	<b>59 %</b>	35 vaches
<i>Grands causses</i>	94	1,42	4 %	233	0,29	68 %	45 vaches

## Des cas types pour en savoir +

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/>



## Méthode, définitions et typologie

Les données chiffrées présentées ici sont principalement issues des fichiers des déclarants PAC 2018 et de la Base de Données Nationale d'Identification des animaux (BDNI).

Les informations ne sont donc pas exhaustives mais elles prennent en compte une très grande part des exploitations de la région.

Ont été retenus pour nos analyses :

- **les élevages herbivores ayant déclaré** : au moins 5 vaches laitières ou 10 vaches viande ou 10 chèvres ou 25 brebis lait ou 50 brebis viande ou 5 équidés ou 10 UGB toutes espèces confondues
- **les orientations économiques** :
  - **Spé. bovin viande** : UGB bovins viande / UGB totale > 85 % (BDNI)
  - **Spé. bovin lait** : UGB bovins lait / UGB totale > 85 % (BDNI)
  - **Spé. ovin viande** : UGB ovins viande / UGB totale > 85 % (BDNI)
  - **Spé. ovin lait** : UGB ovins lait / UGB totale > 85 % (BDNI)
  - **Spé. Caprins (lait et viande)** : UGB caprins / UGB totale > 85 % (BDNI)
  - **Spé. équin** : UGB équin / UGB totale > 85 % (PAC fichier 2)
  - **Mixtes viandes** : UGB viandes / UGB totale > 85 %
  - **Mixtes lait** : UGB lait / UGB totale > 85 %
  - **Mixtes autres** : les élevages non classées

Au sein des élevages herbivores, trois groupes ont été définis :

- **Les élevages pastoraux** : surface individuelle de parcours (STHpp) supérieure ou égale à 10 ha et représentant 50 % ou plus de la surface fourragère principale (SFP) OU utilisation de parcours collectifs pour 10 % ou plus du nombre de têtes totales détenues sur l'exploitation (au prorata du temps de transhumance).
- **Les élevages extensifs et herbagers** : part des surfaces de parcours et de prairies permanentes dans la surface totale de l'exploitation (SAU) supérieure ou égale à 70 % et taux de chargement inférieur ou égale à 1,4 UGB/ha.
- **Les élevages non pastoraux non herbagers** : ne rentrant pas dans les critères précédents.

Au sein des élevages pastoraux le détail suivant a été fait :

- **Les transhumants « purs »** pastoraux uniquement sur le critère de transhumance : (STHpp < 10 ha et STHpp < 50 % SFP) ET présence de parcours collectifs et nb de têtes estivées \* nombre de mois estivés / 12 >= 10 % nombre de têtes totales.
- **Les pastoraux et transhumants** remplissent les deux critères de "pastoralité" : (STHpp >= 10 ha et STHpp >= 50 % SFP) ET (présence de parcours collectifs et nombre de têtes estivées \* nombre de mois estivés / 12 >= 10 % nombre de têtes totales).
- **Les pastoraux sédentaires** qui ne transhument pas ou de façon non significative : (STHpp >= 10 ha et STHpp >= 50 % SFP) ET (critère estive < 10 %), soit le groupe restant par défaut

Enfin les **gestionnaires d'estive collectives**, structures identifiées par un numéro PACKAGE, déclarant la réception de troupeaux transhumants constituent un groupe à part, analysé séparément.

### Sigles relatifs aux surfaces

La globalité des surfaces des exploitations constitue la **Superficie Agricole Utilisée (SAU)**. Elle comprend les terres arables, la **Superficie Toujours en Herbe (STH)** et les cultures permanentes. La STH comprend **une partie dite "peu productive" (STHpp)** qui regroupe les surfaces pastorales. Les surfaces de production de ressources fourragères, récoltées ou pâturées, sont regroupées dans la **Surface Fourragère Principale (SFP)**, qu'elles relèvent des terres arables ou de la STH.

### Autres sigles et abréviations

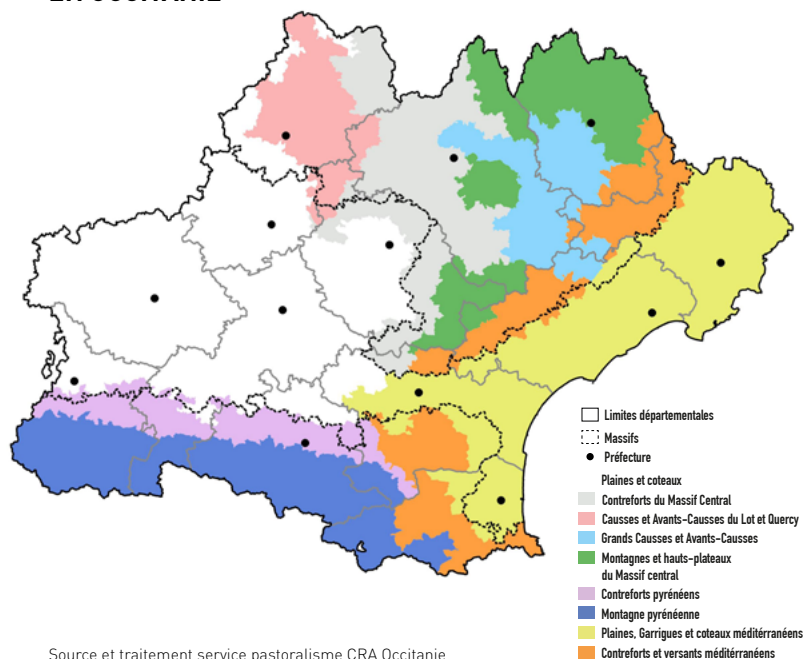
<b>AOP</b>	Appellation d'origine protégée
<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>CRA</b>	Chambre régionale d'agriculture
<b>PAC</b>	Politique agricole commune
<b>DRAAF</b>	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
<b>PDR</b>	Plan de développement rural régional
<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>SIQO</b>	Signes officiels de la qualité et de l'origine des produits
<b>IFN</b>	Inventaire forestier national
<b>SRISSET</b>	Service Régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale
<b>IGP</b>	Indication géographique protégée
<b>UGB</b>	Unité Gros Bétail



# Définition de petites régions agro-pastorales

## UN PANORAMA DES PASTORALISMES EN RÉGION OCCITANIE

### CARTE DES PETITES RÉGIONS AGRO-PASTORALES EN OCCITANIE



Les systèmes, productions et pratiques pastorales sont fortement liés aux territoires sur lesquels ils se développent. La Région Occitanie offre une forte diversité de paysages, de contextes pédoclimatiques mais aussi socioéconomiques. Afin de caractériser cette diversité, les données ont été analysées à l'échelle de **neuf petites régions agro-pastorales**, suffisamment vastes pour être significatives à l'échelle régionale, suffisamment homogènes pour faire sens d'un point de vue de la description des élevages pastoraux locaux. Elles s'affranchissent des limites administratives et ont été définies à dire d'experts en prenant en compte différents facteurs influençant les modèles d'élevages localement (climat, sols, géologie et reliefs, paysage et végétation, filières d'élevages, zonage ICHN...).

À l'ouest, la région des **Causse et Avants-Causse du Lot et du Quercy** s'étend sur les premiers plateaux et versants, peu élevés, majoritairement calcaires, arrosés mais séchants et aux paysages assez largement boisés.

La zone des **Contreforts du Massif central** présente un relief en creux, vallonné et parfois encaissé, il comprend notamment les secteurs de Ségalas, aveyronnais, lotois et tarnais. Les prairies dominent ces paysages très agricoles. Plus à l'est, les reliefs s'élèvent encore vers les **Montagnes et hauts plateaux du Massif central**, le climat montagnard y est plus marqué, le paysage se partage principalement entre massif forestier, landes et zones herbagères. Ce secteur s'étend depuis les hauteurs de la Montagne Noire au sud, le Lézou, la Margeride ou encore l'Aubrac au Nord. L'ensemble du relief karstique entre la vallée du Lot et le Larzac méridional forme la zone de **Grands Causse et Avants-Causse**.

La bordure sud du Massif central intègre une cinquième petite région, les **Contreforts et versants méditerranéens**, qui regroupent un ensemble caractérisé par un relief souvent accidenté et un paysage boisé. La zone domine le pourtour méditerranéen depuis les Cévennes jusqu'aux Albères en passant par le haut Minervois et les Corbières. En deçà s'étend la zone de **Plaines, garrigues et coteaux méditerranéens**, alternance de plaines agricoles, souvent dominée par la viticulture, et de plateaux et collines peu élevés et très boisés.

Au-delà de ses versants orientaux, compris au sein des Contreforts et versants méditerranéens, la zone **Montagne pyrénéenne** concerne les sommets et hautes vallées et les Contreforts pyrénéens se situent en contrebas.





# PASTOSCOPIE

## UN PANORAMA DU PASTORALISME EN RÉGION OCCITANIE

**Dossier élaboré par :**

Sylvain Micola CA 34/CRA Occitanie,  
Emmanuelle Genevet CRA Occitanie

**Avec les contributions de :**

Nelly Dubosc CRA Occitanie, Antoine Loubet et Jean-Pierre Cassagne DRAAF-Sriset, groupe technique pastoralisme en Occitanie (animation CRA Occitanie).

**Source des données :**

SSP 2018 – Traitement Draaf-Sriset

**Données spécifiques aux collectifs pastoraux :**

GIP-CRPGÉ, Fédération Pastorale de l'Ariège, CA 31, CA 11, Association des AFP/GP des Pyrénées Orientales, Conseil Départemental du Lot, CA 46, COPAGE/fédération des groupements pastoraux Gard-Lozère

**Crédits photographiques :**

Service pastoralisme CRA Occitanie, Photothèque des Chambres d'agricultures, Raphaël Kann (éditorial), GIP-CRPGÉ (p.13 et 27), Mireille Lafouge (p.25), Thierry Alignan (p.27), Yann Jautard (p.27), Myriam Bertomieu (p.27)

**Création mise en page :**

Studio Ogham

